

**DÉLIBÉRATION N°2022-23_114
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 4 juillet 2023

6 – Validation des points de la CFVU du 29 juin 2023

Point 6.1 « Demande accréditation pour la formation IBODE et convention »

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;

VU la délibération CFVU_2022-2023_081 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté ;

VU la délibération CFVU_2022-2023_082 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté ;

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la demande d'accréditation à délivrer le diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire, ainsi que la convention de partenariat relative à la formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire.

Besançon, le 11 juillet 2023

Pour la présidente et par délégation

Le directeur général des services



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Thierry Camus', is written over a horizontal line.

Thierry CAMUS

Annexes / pièces jointes :

Annexe 6.1.1 : Délibération CFVU_2022-2023_081 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Annexe 6.1.2 : Délibération CFVU_2022-2023_082 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités

Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

DELIBERATION N°2022-23_081
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 29 juin 2023

8 – Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)

a - Demande d'accréditation à délivrer le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

La délibération étant présentée pour **AVIS**.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	Suffrages exprimés : 25
Membres présents : 16	Pour : 25
Membres représentés : 9	Contre : 0
Total : 25	

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, donnent un avis favorable sur le dossier de demande d'accréditation à délivrer le diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire.

Besançon, le 29 juin 2023

Pour la Présidente et par délégation,
le directeur général des services

Pour la Présidente et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Thierry CAMUS

Lise PINOIT



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Dossier de demande d'accréditation à délivrer le diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (DE IBO)

I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE _ STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

L'Université de Franche-Comté (uFC) est une université pluridisciplinaire, à taille humaine, implantée dans 6 villes de la région : Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul, Lons-le-Saunier et Dole. Le champ des disciplines enseignées couvre tous les grands domaines : sciences fondamentales et appliquées, santé, technologie, lettres, langues, sciences du langage, sciences humaines et sociales, sciences du sport, droit, économie, gestion. Un vaste choix de cursus est offert, avec la possibilité de préparer tous les niveaux de diplômes européens : bachelors universitaires de technologie (BUT), licences, licences professionnelles, masters, doctorats, diplômes d'ingénieurs. Dans chacune de ces formations, les contenus des enseignements sont en relation étroite avec les activités de recherche menées dans les laboratoires. L'uFC a également beaucoup à offrir en termes de vie étudiante : loisirs, de pratique sportive, culturelle et associative et services offerts à la population étudiante (service de santé étudiante, réseau des bibliothèques universitaires, mobilités).

A Besançon, **l'UFR Santé** avec le **CHU** assure ce rôle depuis sa création en 1967 pour la médecine et la pharmacie. Depuis la réforme des études de médecine, l'UFR-Santé a mis en place les modalités relatives à la première année commune des études en santé (PASS) en proposant différents enseignements spécifiques : en médecine, en odontologie, en pharmacie, en maïeutique, dans les métiers de la rééducation et de manière très récente une proposition en sciences infirmières. L'UFR Santé propose des cursus complets jusqu'au doctorat dans les domaines de la médecine et de la pharmacie. En termes d'effectifs étudiants, c'est la composante la plus importante de l'Université de Franche-Comté.

L'UFR contribue également à la formation d'autres professionnels de santé (infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, orthophonistes et dentistes). Elle propose aussi des

masters, des licences professionnelles, ainsi que de la formation continue pour les professionnels déjà en exercice.

L'UFR Santé est dotée de locaux situés à proximité du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon. Dans quelques années, l'établissement proposera en sus de son centre de simulation actuel de la simulation dans le Numericum Santé. Ces deux structures (CHU et UFR) collaborent pour la formation des étudiants et dans le cadre de programmes de recherche. Dans ce cadre, le CHU de Besançon a créé, en 2011, **un Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS)** selon l'arrêté du 31 juillet 2009 (SASH0930750A) relatif aux autorisations des instituts de formation de santé (diplômes d'Etat d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, cadre de santé et aux agréments de leur directeur). Cette organisation a été possible avec le partenariat du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Au nom de l'uFC, l'UFR Santé assure aussi le **processus d'intégration** de toutes les formations des professions de santé à partir du degré de **licence**, développe des collaborations au niveau **Master**, et a dernièrement été accrédité lors de la proposition de création d'un master IPA.

La gouvernance de l'uFC est constituée d'un Conseil d'Administration, d'un conseil académique- CAC-, d'une Commission de la formation et de la vie universitaire – CFVU- et Commission Recherche-CR. L'UFR Santé comporte un conseil de gestion et un Département de Soins Infirmiers pour la gestion des formations.

II. UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION

Non concerné

III. ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

La formation est assurée par l'Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS) du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon (CHUB). L'école de Bloc opératoire de Besançon a été créée le 1^{er} octobre 1972 suite au décret n°71.388 du 21 mai 1971. Depuis 2021, une antenne sur le campus paramédical de Dijon a été ouverte.

STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Public : Fonction Publique Hospitalière

L'Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS) dont l'organisme gestionnaire est le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon (CHUB), est un établissement public de santé.

IV. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX / CONVENTIONNEMENTS EXISTANT

Dans le cadre de l'universitarisation des études de santé, et pour s'intégrer à l'architecture européenne des études supérieures, l'accréditation de l'université à délivrer le DE IBO est nécessaire. L'attribution du grade de master découle de l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicales et à l'agrément de leur directeur, et l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Dans ce cadre, la reconnaissance du grade master passe par un travail d'ingénierie pédagogique, une réflexion sur les instances à développer et les responsabilités de chacun. Une convention de partenariat sera à rédiger afin de fixer les modalités pratiques de la coopération et permettre aux étudiants de se voir délivrer le master à partir de 2024.

Depuis plusieurs années un partenariat est effectif dans le cadre des formations « universitarisées » telles que pour la formation des IADE ou des IDE (conventions de partenariats tripartite UFC / CHUB / Région). Pour la formation IDE, l'UFR a coordonné avec l'ARS et les directions des différents instituts, la réingénierie des enseignements, en mutualisant les cours universitaires donnés par les enseignants chercheurs de l'UFR et des enseignants chercheurs d'autres composantes de l'uFC. Ce modèle a été étendu aux infirmiers anesthésistes dans le cadre d'une formation niveau Master. En 2014, une convention a été signée entre le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, l'université et le CHU pour un travail conjoint dans la formation des IADE et pour délivrer le diplôme de master. En 2018, un nouveau master est intégré à l'offre de formation à l'UFR santé : le master Infirmier Pratique

Avancée avec 3 mentions (pathologies chroniques stabilisées, oncologie et hémato-oncologie, maladies rénales chroniques), puis une quatrième ajoutée en 2020 (mention santé mentale et psychiatrie), et la mention « urgences » accréditée en 2022. Les référents hospitalo-universitaires de l'UFR-Santé sont le Pr Fabrice Vuillier (PU-PH) et le Dr Aline Chassagne (MCF en sciences infirmières).

V. MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE – ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Dans le cadre de l'universitarisation de la formation, les modalités sont celles correspondant au fonctionnement universitaire. En référence à l'article 19 de l'arrêté du 22 avril 2022, l'organisation de la formation et du suivi pédagogique des étudiants sont définis conjointement par la coordination universitaire et la direction de l'école. Le binôme de coordinateurs universitaires doit pouvoir prendre en compte le nouveau mode de diplomation. Il est composé d'un médecin, professeur des universités et d'une infirmière de formation récemment nommée maître de conférences en sciences infirmières. Le professeur des universités, Laurent Tavernier, PUPH, praticien hospitalier spécialiste, qualifié en chirurgie, est agréé par l'université en qualité de conseiller scientifique. A ce titre, il est responsable du contenu scientifique de l'enseignement et de la qualité de celui-ci ; il s'assure de la qualification des intervenants médicaux. La deuxième responsable universitaire est une enseignante-chercheuse en sciences infirmières, Aline Chassagne, Phd, MCF, recrutée nouvellement à l'UFR santé. En d'autres termes, elle est agréée par l'université en qualité de conseillère scientifique paramédicale. Elle est responsable du contenu scientifique des enseignements concernant la recherche, le mémoire, l'évaluation des pratiques professionnelles et la mise en place du stage recherche.

Un conseil pédagogique est créé et il est constitué du binôme de responsables universitaires de la formation (médicale et paramédical), du directeur de la formation, des formateurs référents des UE, des responsables par année et des représentants des étudiants afin de valider les orientations pédagogiques, la répartition des enseignements (par des universitaires, formateurs et extérieurs) et des contenus. Aussi, de manière plus générale, ce conseil se prononcera sur les orientations de la formation (évaluation des pratiques, recherche, mutualisation d'enseignements stages...).

Conformément à l'article 26 de l'arrêté du 22 avril 2022, la validation des unités d'enseignement et l'attribution des crédits est attestée par le jury semestriel présidé par le directeur de l'unité de formation d'infirmier de bloc opératoire et composé :

- 1°) De la Présidente de l'UFC ou son représentant ;
- 2°) Des conseillers scientifiques médicaux ou auxiliaire médical ;
- 3°) Du responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;
- 4°) D'un ou de plusieurs formateurs référents des étudiants infirmiers de bloc opératoire ;
- 5°) D'un ou de plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Cette composition du jury semestriel ainsi que le calendrier prévisionnel des réunions sont finalisés par la présidente de l'université et par le directeur de la formation. Les jurys chargés de la validation des stages sont désignés par le directeur de la formation (art 27 de l'arrêté). La validation du stage de recherche est prononcée par un jury composé d'au moins un enseignant-chercheur, du responsable de stage et du tuteur de stage au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.

L'université désigne un enseignant-chercheur pour siéger dans le jury du DEIBO. Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est délivré par l'université. Conformément à l'article 33 de l'arrêté du 22 avril 2022, le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et son président sont nommés par la Présidente de l'UFC. Le jury comprend :

- 1°) Le conseiller pédagogique ou technique régional en agence régionale de santé, ou un représentant de l'agence régionale de santé ;
- 2°) Un représentant de l'uFC, enseignant-chercheur participant à la formation ;
- 3°) Le directeur de l'unité de formation d'infirmier de bloc opératoire ;
- 4°) Le responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;
- 5°) Un formateur permanent de l'unité de formation d'infirmier de bloc opératoire ;
- 6°) Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage ;
- 7°) Un chirurgien participant à la formation des étudiants.

VI. SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE¹ / APPORTS UNIVERSITAIRES / MUTUALISATION AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE

D'après le référentiel d'activités (annexe I de l'arrêté du 22 avril 2022), « *l'infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE) est un professionnel spécialisé expert, qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluri-professionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation. Il/elle prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la spécificité des personnes soignées, à la nature des interventions, au travail en zone protégée, à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques et à l'usage des nouvelles technologies.* » L'infirmier de bloc opératoire exerce son métier dans le respect des articles R.4311-1 à R.4311-15 et R.4312-1 à 4312-49 du CSP.

Des mutualisations seront aménagées avec d'autres filières de santé (cadre de santé, DEIA, IPA,-puériculteur), pour contribuer à développer le **travail inter-professionnel** mais aussi pour que les étudiants acquièrent des connaissances sur les compétences des professionnels qui les entourent. L'interdisciplinarité et l'inter-professionnalité sont en lien avec l'optimisation de la prise en soin du patient lors de son parcours, la gestion des risques et la technicité. Aussi, certains attendus en termes de compétences sont communs, comme pour la recherche, l'évaluation des pratiques, les sciences humaines et le schéma régional de santé. Ces mutualisations peuvent parallèlement contribuer à intégrer plus fortement cette interdisciplinarité et interprofessionnalité au niveau des valeurs professionnelles, et permettre la construction d'un vivier de professionnels reconnus au niveau master.

Des mutualisations prévues avec d'autres formations de santé (DEIA, IPA, puériculteur) portent sur les thèmes suivants :

- Avec le master IADE, des cours magistraux et des enseignements dirigés sont proposés aux étudiants IADE et BODE. Les CM concernent la théorie sur les installations per opératoires, l'analyse des différentes positions opératoires et les répercussions physiques et hémodynamiques associées. Des enseignements pratiques sont aussi mutualisés avec un atelier au sein du bloc opératoire en 2 sous-groupes (étudiants IADE et IBODE ensemble), et l'étude de cas concrets explorés en groupe selon les situations de risques infectieux proposées, puis un atelier sur les transmissions d'après des documents de bloc opératoires (dossier de patient et transmissions écrites) sur la base de jeux de rôles.

Un module dédié à l'écologie au bloc opératoire et ses enjeux est déployé: connaître la gestion des déchets dans les blocs opératoires, gérer les déchets dans son activité de bloc opératoire. D'autres thématiques comme la radioprotection et les précautions à prendre, l'hypnose, le prélèvement (Intervention de la coordinatrice des prélèvements et d'une IADE), la relation avec les familles, la question des responsabilités (Cadre juridique de l'expérience professionnelle et responsabilité prof IA/IBO + droits des patients). Différentes situations vécues au bloc opératoire sont présentées et proposées à la discussion et l'analyse réflexive.

Aussi, une autre approche pédagogique par simulation au centre de simulation de l'uFC est proposée aux étudiants IADE et IBODE sur l'accueil d'un patient, la gestion de crise au bloc opératoire lors de situations d'urgence. Le renforcement des interactions entre les futurs IBODE et les futurs IADE est pertinente, et permet de mieux comprendre le rôle des uns et des autres, et de fait contribue à la fois à l'amélioration de la prise en charge et à construire plus fortement un socle de connaissances communes.

Les cours de langue anglaise, en E-Learning sur la plateforme commune Mischool, sont centrés sur l'activité dans les blocs opératoires et revêtent la même approche pédagogique.

- Avec le master IPA (Master 1 et Master 2). Les enseignements magistraux et des enseignements dirigés pour les UE recherche et mémoire sont proposés aux étudiants IPA, IADE, et IBODE afin de valider les mêmes compétences en recherche et développer une culture scientifique commune. Les CM dispensés concernent : la recherche en santé, la conduite d'un travail de recherche, les démarches réglementaires, les méthodologies, les outils de recueil de données, l'analyse des données, la rédaction du mémoire, la valorisation du travail de recherche. Plusieurs enseignements dirigés sont proposés sur la question de

recherche, la justification de la méthode, la construction des outils d'enquête, la réalisation d'un poster et la préparation à la soutenance.

Avec le projet de mise en place de la mention « urgences » pour les IPA, il serait intéressant de penser aux possibles mutualisations avec les IBODE et les IADE. Il serait aussi certainement possible d'organiser des sessions en éthique communes aux différents master en santé, à partir de considérations théoriques (droit des patients, bioéthique) mais surtout autour de questions éthiques concrètes, de terrain afin de faire travailler les étudiants ensemble sur les processus de prise de décision.

- Des cours réalisés par des directeurs des soins sur l'organisation hospitalière privée et publique, l'organisation des institutions, le cadre réglementaire, l'actualité hospitalière. D'autres enseignements théoriques et pratiques seront mutualisés avec les cadres de santé sur l'évaluation des Pratiques Professionnelles, la certification, et la démarche qualité.

- Avec les puéricultrices : des travaux dirigés sont centrés sur l'accueil de l'enfant au bloc opératoire et sur l'étude de situations d'accueil à différents âges.

VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

A ce jour, l'IFPS dispose de 30 places autorisées dont cinq places réservées en formation initiale (Arrêté n°2021-E-09451). Les 30 places comprennent les reports le cas échéant. L'ouverture à la formation dès la fin de la formation initiale (licence), sans avoir exercé au préalable en tant qu'infirmier, permet depuis 2021 de favoriser le recrutement de plus d'étudiants. 3 étudiants en poursuites du parcours initial ont obtenu leur DEI en juillet 2021 et 2 étudiants de la promotion 2022-2024 sont également en poursuite d'études.

Le travail avec la formation initiale (formation infirmière) pour présenter le métier d'IBO, et cibler des stages au bloc opératoire va continuer à se faire. Le travail avec les différents IFSI du territoire se poursuit pour rendre attractif la filière avec en perspective la validation

d'un master. De plus, l'ouverture à l'apprentissage est envisagée à partir de 2023. Depuis la session 2021-2023, la formation pilotée par l'IFPS est dispensée simultanément sur 2 sites, à l'IFPS de Besançon et au Campus paramédical du CHU Dijon-Bourgogne. L'effectif des élèves est ainsi réparti selon 2 cohortes, une à Besançon et une à Dijon, suivant les mêmes enseignements avec un mode hybride.

VIII. MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Moyens financiers : l'EPRD 2022 a été réalisé en collaboration entre l'IFPS et le CHU et soumis au Conseil Régional. La convention apportera des précisions.

Moyens humains : sont affectés sur cette UF :

- des formatrices cadres de santé IBODE
- une secrétaire
- un directeur
- des personnels à l'université : enseignants chercheurs, des professeurs des universités, praticiens hospitaliers (PUPH), des PHU, des maîtres de conférences, praticiens hospitaliers (MCUPH) ou des chefs de clinique assistants (CCA) et des assistants hospitalo-universitaires (AHU)
- des intervenants externes à l'université : des praticiens hospitaliers, des chargés d'enseignement vacataires ou des attachés d'enseignement, recrutés en raison de leurs compétences

Le master est obtenu par 120 ECTS, répartis à hauteur de 73 ECTS au niveau des enseignements théoriques, et 47 ECTS au niveau des évaluations de stage. Partant de cette répartition, 200 heures universitaires sont dispensées soit environ 17% du total (1155 heures).

Les locaux :

Les étudiants seront amenés à étudier dans différents locaux, à la fois sur deux sites (Besançon et Dijon) et sur Besançon au niveau de l'IFPS et de l'UFR santé ; une salle de cours spécifique à cette formation est déployée sur chacun des sites de formation avec les équipements numériques adaptés. La poursuite d'une formation hybride permet de répondre à différents enjeux écologiques, économiques et de mutualisation de cours. A l'UFR santé les étudiants viennent au centre de simulation et peuvent accéder aux espaces de la bibliothèque universitaire.

IX. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Madame Laurence Cordier, directeur des soins à l'IFPS, est responsable de la formation. Les responsables universitaires sont désignés sur proposition de la présidence de l'université et du doyen de l'UFR santé. Comme dit plus haut, il est proposé de positionner un binôme universitaire. Un professeur des universités, praticien hospitalier spécialiste, qualifié en chirurgie, et Mr Chaussy, , sont agréés par l'université en qualité de conseillers scientifiques. A ce titre, ils sont responsables du contenu scientifique de l'enseignement et de la qualité de celui-ci ; ils s'assurent de la qualification des intervenants médicaux. La deuxième responsable universitaire est une enseignante-chercheuse en sciences infirmières (Mme Chassagne, phd, MCF) recrutée nouvellement à l'UFR santé. En d'autres termes, elle est agréée par l'université en qualité de conseillère scientifique paramédicale. Elle est responsable du contenu scientifique des enseignements concernant la recherche, le mémoire, l'évaluation des pratiques professionnelles et la mise en place du stage recherche.

X. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe pédagogique permanente est constituée de formatrices cadres de santé IBODE. Des enseignants universitaires et des intervenants extérieurs contribuent à la formation.

Coordination IFPS	Coordination universitaire
Laurence CORDIER (IFPS Besançon)	Laurent TAVERNIER (PUPH) – Yann CHAUSSY (conseillers scientifiques médicaux) Aline CHASSAGNE (MCF) (représentante uFC, conseillère paramédicale)

Pour chaque UE aux savoirs à dominance académique, un binôme sera constitué associant un enseignant hospitalo-universitaire (RU) et un formateur (FRU). Une formatrice est responsable des parcours de stages des étudiants.

Un conseil pédagogique sera créé et est constitué du responsable universitaire de la formation, des formateurs référents de l'institut, des responsables de semestre et des représentants des étudiants.

La liste des différents intervenants universitaires : chirurgiens, chercheurs, sociologues est proposée en pièce jointe. Les enseignements et les stages en lien avec la recherche sont adossés à des équipes de recherche.

- UMR 1098 INSERM - EFS Interactions hôte-greffon-tumeur et ingénierie cellulaire et tissulaire

- UR LINC Laboratoire de neurosciences : intégratives et cliniques

- EA 4266 Agents pathogènes et inflammation (API)

Liste des publications et curriculum vitae des référents universitaires, cadres formatrices et directeur en pièce jointe.

XI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS²

En pièce jointe, un tableau reprend l'organisation des enseignements avec les volumes horaires

- Cours magistraux et enseignements dirigés

Les cours magistraux et enseignements dirigés sont prévus selon le descriptif détaillé en annexe, et par les UE ci-dessous correspondant à **120 ECTS (incluant les 47 ECTS des stages)** :

- **UE sciences infirmières et bloc opératoire (5 ECTS)**

Les enseignements sont organisés au semestre 1 et 2.

- **UE Sciences médico-chirurgicales (16 ECTS)**

Les enseignements sont organisés au semestre 1,2 et 3.

- **UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale (7 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 3 et 4.

- **UE Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire (5ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 1 et 2.

- **UE Prévention et gestion des risques (14 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 1 et 2.

- **UE Formation, tutorat et développement des compétences (3 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 3.

- **UE Recherche (8ECTS)**
Les enseignements de l'UE Recherche sont organisés à partir du deuxième semestre de la formation. Les cours magistraux seront mutualisés avec ceux de la formation des cadres de santé, des IPA, des IADE de l'IFPS de Besançon.

- **Langues vivantes (4 ECTS)**
Les enseignements de l'UE Langue vivante sont organisés aux premier, deuxième, troisième et quatrième semestres de la formation.

- **UE Mémoire (6 ECTS)**
Au cours du quatrième semestre, les étudiants soutiennent un mémoire sous la responsabilité d'un directeur de mémoire, désigné par le directeur de la composante ou de la structure assurant la formation, sur proposition de l'équipe pédagogique.
Le sujet du mémoire est validé par l'équipe pédagogique lors d'un comité de validation des sujets. En fonction de leur projet professionnel, ce mémoire est soit une analyse de pratiques professionnelles, soit un mémoire de recherche. Dans ce dernier cas, le directeur du mémoire pourra être un enseignant-chercheur ou un chercheur. Le suivi sera accompagné par un guide méthodologique qui précise les différentes étapes et attendus du travail.

- **UE Analyse de pratique professionnelles (4 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 2 et 4.

- **UE optionnelle (1 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 2.

Concernant les stages :

- UE STAGE (47 ECTS)

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des IBODE. Sur l'ensemble de la formation, les stages permettent d'acquérir les 9 compétences et de valider les 5 blocs de compétences du référentiel de certification.

Le parcours, composé de 47 semaines de stage dont 4 semaines de stage recherche doit permettre d'aborder la chirurgie à tous les âges de la vie, la chirurgie conventionnelle et ambulatoire, la chirurgie endoscopique, la chirurgie en radiologie interventionnelle, la programmation opératoire, d'explorer les différents rôles de l'IBODE (assistant chirurgical, instrumentiste, circulant) dans les différents temps vasculaires, septiques, aseptiques et prothétiques, urgences, de découvrir les évolutions liées au développement des nouvelles technologies et notamment l'essor de la chirurgie robotique. 26 semaines de stage sont réalisées obligatoirement dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés suivants : Hygiène, stérilisation, radiologie interventionnelle, Endoscopie, Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle et ambulatoire, Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle et ambulatoire (un minimum de 8 semaines est réalisé dans les deux derniers secteurs). 6 semaines de stage permettent d'appréhender les actes et activités en lien avec la compétence 3 dans la spécialité choisie par l'étudiant. Les 17 semaines de stages restantes sont réalisées dans des lieux choisis en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, de ses expériences, du travail de mémoire réalisé, des compétences restant à développer. Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement.

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences, sur la base du support d'évaluation prévu à l'annexe V du nouveau référentiel de formation. Nous avons répertorié 120 terrains de stage dans 20 établissements de santé dont 10 proposent des stages d'assistant chirurgicaux.

La liste des lieux de stage est proposée en pièce jointe. Une quinzaine de lieux accueillent les étudiantes et étudiants sur trois périodes au cours de la formation. Certains terrains de stage accueillent sur plusieurs périodes.

- Enseignements en distanciel et en simulation

Une partie des **enseignements dirigés** est organisée autour de séances de simulation organisées au laboratoire de simulation de l'UFR Santé ainsi qu'au sein de l'IFPS.

- Mutualisation des enseignements :

Avec d'autres formations de santé : l'organisation d'enseignements s'appuie sur le principe de la mutualisation avec d'autres formations de l'UFR Santé, de l'IFPS ou d'autres établissements.

- Avec d'autres formations d'IBODE : non, seule formation de la région mais avec 2 antennes : une à Besançon et une à Dijon
- Avec d'autres formations de santé : IADE, IDE, PUER et IPA
Et dans le cadre de la simulation en santé, avec les internes en chirurgie et en anesthésie
- Avec des formations d'autres UFR du même établissement : non

- Stage recherche

Modalités d'agrément des stages recherche : Les modalités d'agrément des terrains de stages ont été définies par le conseil pédagogique selon les critères d'activités des lieux (recherche, thématiques, méthodes ...) et de capacités d'encadrement (présence de personnels hospitalo-universitaires, Praticiens hospitaliers, chargés de recherche, attaché de recherche, infirmières de recherche, impliqués dans les réseaux de recherche). Les terrains de stage dans lesquels sont affectés les étudiants sont agréés par le directeur de l'école d'infirmiers de bloc opératoire et en concertation avec l'université, sur proposition des responsables scientifiques (Aline Chassagne).

Liste des terrains de stage et des maitres de stages agréés : La liste des terrains de stage permet de voir le nombre de lieux identifiés. Des réunions mensuelles avec les formatrices des deux sites ont été organisées afin de valider les propositions de lieux de stages, clarifier les attendus et préparer les premiers stages de la session 1 (avril-mai 2023). Nous avons ouvert

une quinzaine de terrains de stages de recherche, au niveau du CHU de Besançon, du CHU de Dijon, et d'autres hôpitaux périphériques. Des réunions de présentation des attendus du stage ont été proposées aux différents sites. Des présentations du stage, accompagnées de l'écriture d'un rapport de stage permettent l'évaluation par un jury (formatrices et universitaires) et sont organisées par sessions. Les formatrices se rendent sur les lieux de stage afin de pouvoir vérifier l'adéquation entre les attendus des différentes parties prenantes (institut, lieu de stage et étudiant) et de pouvoir améliorer l'accueil, la circulation des informations...

XII. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (Accompagnement des étudiants)

Suivi pédagogique collectif et individuel : Au cours de la formation, au moins un temps de suivi pédagogique individuel est réalisé par semestre. Il permet une rencontre individuelle entre l'étudiant et la formatrice référente pédagogique afin de réajuster les besoins en formation, de mesurer la progression effective, d'identifier les points à travailler et ceux acquis. Le suivi pédagogique est centré sur le parcours et le vécu en formation. Il est au service du développement du potentiel de l'élève et participe à la construction de l'identité professionnelle. **Le portfolio** peut servir de support aux échanges et de support d'évaluation.

L'UE « Formation, tutorat et développement des compétences », nouvelle dans le référentiel de formation sera une des composantes du dispositif d'accompagnement pédagogique et d'aide à la réussite.

XIII. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (Analyse et prise en compte des différentes informations recueillies dont l'évaluation des enseignements par les étudiants)

L'UFCE et l'IFPS ont développé chacun leurs propres outils d'évaluation de la formation. Depuis 2014, l'UFCE a déployé l'outil EVAMAINE (développé par l'université du Maine) sur l'ENT pour l'évaluation des formations ainsi que pour l'évaluation des enseignements.

A l'IFPS, les étudiants évaluent les enseignements, à l'issue de chaque semestre, et l'ensemble de la formation, à l'issue de celle-ci.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est un élément essentiel de la **démarche d'assurance qualité et d'amélioration continue des formations**.

Comme à l'université, un **conseil de perfectionnement** composé de membres de l'équipe pédagogique, de professionnel, d'étudiants et, à termes d'anciens diplômés de la nouvelle formation master est envisagé par l'IFPS. Le conseil de perfectionnement s'appuiera notamment sur les retours d'évaluation par les étudiants pour faire évoluer la formation.

Dans le cadre de l'universitarisation, nous rentrerons dans le processus d'évaluation HCERES.

XIV. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

- Laboratoires de recherche clinique
- CHU de Besançon et Dijon
- Les lieux de stage
- Les laboratoires (matériels)
- Association AEEIBODE

XV. AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

- Avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique
- Avis du conseil de gestion
- Avis du conseil d'administration

XVI. AVIS DES INSTANCES ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

- Instance compétente : le conseil technique actuellement (2 réunions /an)
- ICOGI (Instance compétente pour les orientations générales de l'institut qui se réunira une fois par an) et la section compétente pour les traitements pédagogiques des situations individuelles.
- Dossier à envoyer à secdgesipa1-4@enseignementsup.gouv.fr

- ¹ Document complet à joindre en annexe du dossier
- ² Les volumes horaires par semestre seront précisés

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (DE IBO)

I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE _ STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

L'Université de Franche-Comté (uFC) est une université pluridisciplinaire, à taille humaine, implantée dans 6 villes de la région : Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul, Lons-le-Saunier et Dole. Le champ des disciplines enseignées couvre tous les grands domaines : sciences fondamentales et appliquées, santé, technologie, lettres, langues, sciences du langage, sciences humaines et sociales, sciences du sport, droit, économie, gestion. Un vaste choix de cursus est offert, avec la possibilité de préparer tous les niveaux de diplômes européens : bachelors universitaires de technologie (BUT), licences, licences professionnelles, masters, doctorats, diplômes d'ingénieurs. Dans chacune de ces formations, les contenus des enseignements sont en relation étroite avec les activités de recherche menées dans les laboratoires. L'uFC a également beaucoup à offrir en termes de vie étudiante : loisirs, de pratique sportive, culturelle et associative et services offerts à la population étudiante (service de santé étudiante, réseau des bibliothèques universitaires, mobilités).

A Besançon, **l'UFR Santé** avec le **CHU** assure ce rôle depuis sa création en 1967 pour la médecine et la pharmacie. Depuis la réforme des études de médecine, l'UFR-Santé a mis en place les modalités relatives à la première année commune des études en santé (PASS) en proposant différents enseignements spécifiques : en médecine, en odontologie, en pharmacie, en maïeutique, dans les métiers de la rééducation et de manière très récente une proposition en sciences infirmières. L'UFR Santé propose des cursus complets jusqu'au doctorat dans les domaines de la médecine et de la pharmacie. En termes d'effectifs étudiants, c'est la composante la plus importante de l'Université de Franche-Comté.

L'UFR contribue également à la formation d'autres professionnels de santé (infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, orthophonistes et dentistes). Elle propose aussi des

masters, des licences professionnelles, ainsi que de la formation continue pour les professionnels déjà en exercice.

L'UFR Santé est dotée de locaux situés à proximité du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon. Dans quelques années, l'établissement proposera en sus de son centre de simulation actuel de la simulation dans le Numericum Santé. Ces deux structures (CHU et UFR) collaborent pour la formation des étudiants et dans le cadre de programmes de recherche. Dans ce cadre, le CHU de Besançon a créé, en 2011, **un Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS)** selon l'arrêté du 31 juillet 2009 (SASH0930750A) relatif aux autorisations des instituts de formation de santé (diplômes d'Etat d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, cadre de santé et aux agréments de leur directeur). Cette organisation a été possible avec le partenariat du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Au nom de l'uFC, l'UFR Santé assure aussi le **processus d'intégration** de toutes les formations des professions de santé à partir du degré de **licence**, développe des collaborations au niveau **Master**, et a dernièrement été accrédité lors de la proposition de création d'un master IPA.

La gouvernance de l'uFC est constituée d'un Conseil d'Administration, d'un conseil académique- CAC-, d'une Commission de la formation et de la vie universitaire – CFVU- et Commission Recherche-CR. L'UFR Santé comporte un conseil de gestion et un Département de Soins Infirmiers pour la gestion des formations.

II. UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION

Non concerné

III. ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

La formation est assurée par l'Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS) du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon (CHUB). L'école de Bloc opératoire de Besançon a été créée le 1^{er} octobre 1972 suite au décret n°71.388 du 21 mai 1971. Depuis 2021, une antenne sur le campus paramédical de Dijon a été ouverte.

STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Public : Fonction Publique Hospitalière

L'Institut de Formation de Professions de Santé (IFPS) dont l'organisme gestionnaire est le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon (CHUB), est un établissement public de santé.

IV. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX / CONVENTIONNEMENTS EXISTANT

Dans le cadre de l'universitarisation des études de santé, et pour s'intégrer à l'architecture européenne des études supérieures, l'accréditation de l'université à délivrer le DE IBO est nécessaire. L'attribution du grade de master découle de l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicales et à l'agrément de leur directeur, et l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Dans ce cadre, la reconnaissance du grade master passe par un travail d'ingénierie pédagogique, une réflexion sur les instances à développer et les responsabilités de chacun. Une convention de partenariat sera à rédiger afin de fixer les modalités pratiques de la coopération et permettre aux étudiants de se voir délivrer le master à partir de 2024.

Depuis plusieurs années un partenariat est effectif dans le cadre des formations « universitarisées » telles que pour la formation des IADE ou des IDE (conventions de partenariats tripartite UFC / CHUB / Région). Pour la formation IDE, l'UFR a coordonné avec l'ARS et les directions des différents instituts, la réingénierie des enseignements, en mutualisant les cours universitaires donnés par les enseignants chercheurs de l'UFR et des enseignants chercheurs d'autres composantes de l'uFC. Ce modèle a été étendu aux infirmiers anesthésistes dans le cadre d'une formation niveau Master. En 2014, une convention a été signée entre le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, l'université et le CHU pour un travail conjoint dans la formation des IADE et pour délivrer le diplôme de master. En 2018, un nouveau master est intégré à l'offre de formation à l'UFR santé : le master Infirmier Pratique

Avancée avec 3 mentions (pathologies chroniques stabilisées, oncologie et hémato-oncologie, maladies rénales chroniques), puis une quatrième ajoutée en 2020 (mention santé mentale et psychiatrie), et la mention « urgences » accréditée en 2022. Les référents hospitalo-universitaires de l'UFR-Santé sont le Pr Fabrice Vuillier (PU-PH) et le Dr Aline Chassagne (MCF en sciences infirmières).

V. MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE – ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Dans le cadre de l'universitarisation de la formation, les modalités sont celles correspondant au fonctionnement universitaire. En référence à l'article 19 de l'arrêté du 22 avril 2022, l'organisation de la formation et du suivi pédagogique des étudiants sont définis conjointement par la coordination universitaire et la direction de l'école. Le binôme de coordinateurs universitaires doit pouvoir prendre en compte le nouveau mode de diplomation. Il est composé d'un médecin, professeur des universités et d'une infirmière de formation récemment nommée maître de conférences en sciences infirmières. Le professeur des universités, Laurent Tavernier, PUPH, praticien hospitalier spécialiste, qualifié en chirurgie, est agréé par l'université en qualité de conseiller scientifique. A ce titre, il est responsable du contenu scientifique de l'enseignement et de la qualité de celui-ci ; il s'assure de la qualification des intervenants médicaux. La deuxième responsable universitaire est une enseignante-chercheuse en sciences infirmières, Aline Chassagne, Phd, MCF, recrutée nouvellement à l'UFR santé. En d'autres termes, elle est agréée par l'université en qualité de conseillère scientifique paramédicale. Elle est responsable du contenu scientifique des enseignements concernant la recherche, le mémoire, l'évaluation des pratiques professionnelles et la mise en place du stage recherche.

Un conseil pédagogique est créé et il est constitué du binôme de responsables universitaires de la formation (médicale et paramédical), du directeur de la formation, des formateurs référents des UE, des responsables par année et des représentants des étudiants afin de valider les orientations pédagogiques, la répartition des enseignements (par des universitaires, formateurs et extérieurs) et des contenus. Aussi, de manière plus générale, ce conseil se prononcera sur les orientations de la formation (évaluation des pratiques, recherche, mutualisation d'enseignements stages...).

Conformément à l'article 26 de l'arrêté du 22 avril 2022, la validation des unités d'enseignement et l'attribution des crédits est attestée par le jury semestriel présidé par le directeur de l'unité de formation d'infirmier de bloc opératoire et composé :

- 1°) De la Présidente de l'UFC ou son représentant ;
- 2°) Des conseillers scientifiques médicaux ou auxiliaire médical ;
- 3°) Du responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;
- 4°) D'un ou de plusieurs formateurs référents des étudiants infirmiers de bloc opératoire ;
- 5°) D'un ou de plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Cette composition du jury semestriel ainsi que le calendrier prévisionnel des réunions sont finalisés par la présidente de l'université et par le directeur de la formation. Les jurys chargés de la validation des stages sont désignés par le directeur de la formation (art 27 de l'arrêté). La validation du stage de recherche est prononcée par un jury composé d'au moins un enseignant-chercheur, du responsable de stage et du tuteur de stage au vu du rapport de stage et de l'évaluation du maître de stage.

L'université désigne un enseignant-chercheur pour siéger dans le jury du DEIBO. Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est délivré par l'université. Conformément à l'article 33 de l'arrêté du 22 avril 2022, le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et son président sont nommés par la Présidente de l'UFC. Le jury comprend :

- 1°) Le conseiller pédagogique ou technique régional en agence régionale de santé, ou un représentant de l'agence régionale de santé ;
- 2°) Un représentant de l'uFC, enseignant-chercheur participant à la formation ;
- 3°) Le directeur de l'unité de formation d'infirmier de bloc opératoire ;
- 4°) Le responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;
- 5°) Un formateur permanent de l'unité de formation d'infirmier de bloc opératoire ;
- 6°) Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage ;
- 7°) Un chirurgien participant à la formation des étudiants.

VI. SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE¹ / APPORTS UNIVERSITAIRES / MUTUALISATION AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE

D'après le référentiel d'activités (annexe I de l'arrêté du 22 avril 2022), « *l'infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE) est un professionnel spécialisé expert, qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique. Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluri-professionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation. Il/elle prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la spécificité des personnes soignées, à la nature des interventions, au travail en zone protégée, à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques et à l'usage des nouvelles technologies.* » L'infirmier de bloc opératoire exerce son métier dans le respect des articles R.4311-1 à R.4311-15 et R.4312-1 à 4312-49 du CSP.

Des mutualisations seront aménagées avec d'autres filières de santé (cadre de santé, DEIA, IPA,-puériculteur), pour contribuer à développer le **travail inter-professionnel** mais aussi pour que les étudiants acquièrent des connaissances sur les compétences des professionnels qui les entourent. L'interdisciplinarité et l'inter-professionnalité sont en lien avec l'optimisation de la prise en soin du patient lors de son parcours, la gestion des risques et la technicité. Aussi, certains attendus en termes de compétences sont communs, comme pour la recherche, l'évaluation des pratiques, les sciences humaines et le schéma régional de santé. Ces mutualisations peuvent parallèlement contribuer à intégrer plus fortement cette interdisciplinarité et interprofessionnalité au niveau des valeurs professionnelles, et permettre la construction d'un vivier de professionnels reconnus au niveau master.

Des mutualisations prévues avec d'autres formations de santé (DEIA, IPA, puériculteur) portent sur les thèmes suivants :

- Avec le master IADE, des cours magistraux et des enseignements dirigés sont proposés aux étudiants IADE et BODE. Les CM concernent la théorie sur les installations per opératoires, l'analyse des différentes positions opératoires et les répercussions physiques et hémodynamiques associées. Des enseignements pratiques sont aussi mutualisés avec un atelier au sein du bloc opératoire en 2 sous-groupes (étudiants IADE et IBODE ensemble), et l'étude de cas concrets explorés en groupe selon les situations de risques infectieux proposées, puis un atelier sur les transmissions d'après des documents de bloc opératoires (dossier de patient et transmissions écrites) sur la base de jeux de rôles.

Un module dédié à l'écologie au bloc opératoire et ses enjeux est déployé: connaître la gestion des déchets dans les blocs opératoires, gérer les déchets dans son activité de bloc opératoire. D'autres thématiques comme la radioprotection et les précautions à prendre, l'hypnose, le prélèvement (Intervention de la coordinatrice des prélèvements et d'une IADE), la relation avec les familles, la question des responsabilités (Cadre juridique de l'expérience professionnelle et responsabilité prof IA/IBO + droits des patients). Différentes situations vécues au bloc opératoire sont présentées et proposées à la discussion et l'analyse réflexive.

Aussi, une autre approche pédagogique par simulation au centre de simulation de l'uFC est proposée aux étudiants IADE et IBODE sur l'accueil d'un patient, la gestion de crise au bloc opératoire lors de situations d'urgence. Le renforcement des interactions entre les futurs IBODE et les futurs IADE est pertinente, et permet de mieux comprendre le rôle des uns et des autres, et de fait contribue à la fois à l'amélioration de la prise en charge et à construire plus fortement un socle de connaissances communes.

Les cours de langue anglaise, en E-Learning sur la plateforme commune Mischool, sont centrés sur l'activité dans les blocs opératoires et revêtent la même approche pédagogique.

- Avec le master IPA (Master 1 et Master 2). Les enseignements magistraux et des enseignements dirigés pour les UE recherche et mémoire sont proposés aux étudiants IPA, IADE, et IBODE afin de valider les mêmes compétences en recherche et développer une culture scientifique commune. Les CM dispensés concernent : la recherche en santé, la conduite d'un travail de recherche, les démarches réglementaires, les méthodologies, les outils de recueil de données, l'analyse des données, la rédaction du mémoire, la valorisation du travail de recherche. Plusieurs enseignements dirigés sont proposés sur la question de

recherche, la justification de la méthode, la construction des outils d'enquête, la réalisation d'un poster et la préparation à la soutenance.

Avec le projet de mise en place de la mention « urgences » pour les IPA, il serait intéressant de penser aux possibles mutualisations avec les IBODE et les IADE. Il serait aussi certainement possible d'organiser des sessions en éthique communes aux différents master en santé, à partir de considérations théoriques (droit des patients, bioéthique) mais surtout autour de questions éthiques concrètes, de terrain afin de faire travailler les étudiants ensemble sur les processus de prise de décision.

- Des cours réalisés par des directeurs des soins sur l'organisation hospitalière privée et publique, l'organisation des institutions, le cadre réglementaire, l'actualité hospitalière. D'autres enseignements théoriques et pratiques seront mutualisés avec les cadres de santé sur l'évaluation des Pratiques Professionnelles, la certification, et la démarche qualité.

- Avec les puéricultrices : des travaux dirigés sont centrés sur l'accueil de l'enfant au bloc opératoire et sur l'étude de situations d'accueil à différents âges.

VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

A ce jour, l'IFPS dispose de 30 places autorisées dont cinq places réservées en formation initiale (Arrêté n°2021-E-09451). Les 30 places comprennent les reports le cas échéant. L'ouverture à la formation dès la fin de la formation initiale (licence), sans avoir exercé au préalable en tant qu'infirmier, permet depuis 2021 de favoriser le recrutement de plus d'étudiants. 3 étudiants en poursuites du parcours initial ont obtenu leur DEI en juillet 2021 et 2 étudiants de la promotion 2022-2024 sont également en poursuite d'études.

Le travail avec la formation initiale (formation infirmière) pour présenter le métier d'IBO, et cibler des stages au bloc opératoire va continuer à se faire. Le travail avec les différents IFSI du territoire se poursuit pour rendre attractif la filière avec en perspective la validation

d'un master. De plus, l'ouverture à l'apprentissage est envisagée à partir de 2023. Depuis la session 2021-2023, la formation pilotée par l'IFPS est dispensée simultanément sur 2 sites, à l'IFPS de Besançon et au Campus paramédical du CHU Dijon-Bourgogne. L'effectif des élèves est ainsi réparti selon 2 cohortes, une à Besançon et une à Dijon, suivant les mêmes enseignements avec un mode hybride.

VIII. MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Moyens financiers : l'EPRD 2022 a été réalisé en collaboration entre l'IFPS et le CHU et soumis au Conseil Régional. La convention apportera des précisions.

Moyens humains : sont affectés sur cette UF :

- des formatrices cadres de santé IBODE
- une secrétaire
- un directeur
- des personnels à l'université : enseignants chercheurs, des professeurs des universités, praticiens hospitaliers (PUPH), des PHU, des maîtres de conférences, praticiens hospitaliers (MCUPH) ou des chefs de clinique assistants (CCA) et des assistants hospitalo-universitaires (AHU)
- des intervenants externes à l'université : des praticiens hospitaliers, des chargés d'enseignement vacataires ou des attachés d'enseignement, recrutés en raison de leurs compétences

Le master est obtenu par 120 ECTS, répartis à hauteur de 73 ECTS au niveau des enseignements théoriques, et 47 ECTS au niveau des évaluations de stage. Partant de cette répartition, 200 heures universitaires sont dispensées soit environ 17% du total (1155 heures).

Les locaux :

Les étudiants seront amenés à étudier dans différents locaux, à la fois sur deux sites (Besançon et Dijon) et sur Besançon au niveau de l'IFPS et de l'UFR santé ; une salle de cours spécifique à cette formation est déployée sur chacun des sites de formation avec les équipements numériques adaptés. La poursuite d'une formation hybride permet de répondre à différents enjeux écologiques, économiques et de mutualisation de cours. A l'UFR santé les étudiants viennent au centre de simulation et peuvent accéder aux espaces de la bibliothèque universitaire.

IX. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Madame Laurence Cordier, directeur des soins à l'IFPS, est responsable de la formation. Les responsables universitaires sont désignés sur proposition de la présidence de l'université et du doyen de l'UFR santé. Comme dit plus haut, il est proposé de positionner un binôme universitaire. Un professeur des universités, praticien hospitalier spécialiste, qualifié en chirurgie, et Mr Chaussy, , sont agréés par l'université en qualité de conseillers scientifiques. A ce titre, ils sont responsables du contenu scientifique de l'enseignement et de la qualité de celui-ci ; ils s'assurent de la qualification des intervenants médicaux. La deuxième responsable universitaire est une enseignante-chercheuse en sciences infirmières (Mme Chassagne, phd, MCF) recrutée nouvellement à l'UFR santé. En d'autres termes, elle est agréée par l'université en qualité de conseillère scientifique paramédicale. Elle est responsable du contenu scientifique des enseignements concernant la recherche, le mémoire, l'évaluation des pratiques professionnelles et la mise en place du stage recherche.

X. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe pédagogique permanente est constituée de formatrices cadres de santé IBODE. Des enseignants universitaires et des intervenants extérieurs contribuent à la formation.

Coordination IFPS	Coordination universitaire
Laurence CORDIER (IFPS Besançon)	Laurent TAVERNIER (PUPH) – Yann CHAUSSY (conseillers scientifiques médicaux) Aline CHASSAGNE (MCF) (représentante uFC, conseillère paramédicale)

Pour chaque UE aux savoirs à dominance académique, un binôme sera constitué associant un enseignant hospitalo-universitaire (RU) et un formateur (FRU). Une formatrice est responsable des parcours de stages des étudiants.

Un conseil pédagogique sera créé et est constitué du responsable universitaire de la formation, des formateurs référents de l'institut, des responsables de semestre et des représentants des étudiants.

La liste des différents intervenants universitaires : chirurgiens, chercheurs, sociologues est proposée en pièce jointe. Les enseignements et les stages en lien avec la recherche sont adossés à des équipes de recherche.

- UMR 1098 INSERM - EFS Interactions hôte-greffon-tumeur et ingénierie cellulaire et tissulaire

- UR LINC Laboratoire de neurosciences : intégratives et cliniques

- EA 4266 Agents pathogènes et inflammation (API)

Liste des publications et curriculum vitae des référents universitaires, cadres formatrices et directeur en pièce jointe.

XI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS²

En pièce jointe, un tableau reprend l'organisation des enseignements avec les volumes horaires

- Cours magistraux et enseignements dirigés

Les cours magistraux et enseignements dirigés sont prévus selon le descriptif détaillé en annexe, et par les UE ci-dessous correspondant à **120 ECTS (incluant les 47 ECTS des stages)** :

- **UE sciences infirmières et bloc opératoire (5 ECTS)**

Les enseignements sont organisés au semestre 1 et 2.

- **UE Sciences médico-chirurgicales (16 ECTS)**

Les enseignements sont organisés au semestre 1,2 et 3.

- **UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale (7 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 3 et 4.

- **UE Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire (5ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 1 et 2.

- **UE Prévention et gestion des risques (14 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 1 et 2.

- **UE Formation, tutorat et développement des compétences (3 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 3.

- **UE Recherche (8ECTS)**
Les enseignements de l'UE Recherche sont organisés à partir du deuxième semestre de la formation. Les cours magistraux seront mutualisés avec ceux de la formation des cadres de santé, des IPA, des IADE de l'IFPS de Besançon.

- **Langues vivantes (4 ECTS)**
Les enseignements de l'UE Langue vivante sont organisés aux premier, deuxième, troisième et quatrième semestres de la formation.

- **UE Mémoire (6 ECTS)**
Au cours du quatrième semestre, les étudiants soutiennent un mémoire sous la responsabilité d'un directeur de mémoire, désigné par le directeur de la composante ou de la structure assurant la formation, sur proposition de l'équipe pédagogique.
Le sujet du mémoire est validé par l'équipe pédagogique lors d'un comité de validation des sujets. En fonction de leur projet professionnel, ce mémoire est soit une analyse de pratiques professionnelles, soit un mémoire de recherche. Dans ce dernier cas, le directeur du mémoire pourra être un enseignant-chercheur ou un chercheur. Le suivi sera accompagné par un guide méthodologique qui précise les différentes étapes et attendus du travail.

- **UE Analyse de pratique professionnelles (4 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 2 et 4.

- **UE optionnelle (1 ECTS)**
Les enseignements sont organisés au semestre 2.

Concernant les stages :

- UE STAGE (47 ECTS)

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des IBODE. Sur l'ensemble de la formation, les stages permettent d'acquérir les 9 compétences et de valider les 5 blocs de compétences du référentiel de certification.

Le parcours, composé de 47 semaines de stage dont 4 semaines de stage recherche doit permettre d'aborder la chirurgie à tous les âges de la vie, la chirurgie conventionnelle et ambulatoire, la chirurgie endoscopique, la chirurgie en radiologie interventionnelle, la programmation opératoire, d'explorer les différents rôles de l'IBODE (assistant chirurgical, instrumentiste, circulant) dans les différents temps vasculaires, septiques, aseptiques et prothétiques, urgences, de découvrir les évolutions liées au développement des nouvelles technologies et notamment l'essor de la chirurgie robotique. 26 semaines de stage sont réalisées obligatoirement dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés suivants : Hygiène, stérilisation, radiologie interventionnelle, Endoscopie, Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle et ambulatoire, Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle et ambulatoire (un minimum de 8 semaines est réalisé dans les deux derniers secteurs). 6 semaines de stage permettent d'appréhender les actes et activités en lien avec la compétence 3 dans la spécialité choisie par l'étudiant. Les 17 semaines de stages restantes sont réalisées dans des lieux choisis en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet professionnel de l'étudiant, de ses expériences, du travail de mémoire réalisé, des compétences restant à développer. Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement.

A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences, sur la base du support d'évaluation prévu à l'annexe V du nouveau référentiel de formation. Nous avons répertorié 120 terrains de stage dans 20 établissements de santé dont 10 proposent des stages d'assistant chirurgicaux.

La liste des lieux de stage est proposée en pièce jointe. Une quinzaine de lieux accueillent les étudiantes et étudiants sur trois périodes au cours de la formation. Certains terrains de stage accueillent sur plusieurs périodes.

- Enseignements en distanciel et en simulation

Une partie des **enseignements dirigés** est organisée autour de séances de simulation organisées au laboratoire de simulation de l'UFR Santé ainsi qu'au sein de l'IFPS.

- Mutualisation des enseignements :

Avec d'autres formations de santé : l'organisation d'enseignements s'appuie sur le principe de la mutualisation avec d'autres formations de l'UFR Santé, de l'IFPS ou d'autres établissements.

- Avec d'autres formations d'IBODE : non, seule formation de la région mais avec 2 antennes : une à Besançon et une à Dijon
- Avec d'autres formations de santé : IADE, IDE, PUER et IPA
Et dans le cadre de la simulation en santé, avec les internes en chirurgie et en anesthésie
- Avec des formations d'autres UFR du même établissement : non

- Stage recherche

Modalités d'agrément des stages recherche : Les modalités d'agrément des terrains de stages ont été définies par le conseil pédagogique selon les critères d'activités des lieux (recherche, thématiques, méthodes ...) et de capacités d'encadrement (présence de personnels hospitalo-universitaires, Praticiens hospitaliers, chargés de recherche, attaché de recherche, infirmières de recherche, impliqués dans les réseaux de recherche). Les terrains de stage dans lesquels sont affectés les étudiants sont agréés par le directeur de l'école d'infirmiers de bloc opératoire et en concertation avec l'université, sur proposition des responsables scientifiques (Aline Chassagne).

Liste des terrains de stage et des maitres de stages agréés : La liste des terrains de stage permet de voir le nombre de lieux identifiés. Des réunions mensuelles avec les formatrices des deux sites ont été organisées afin de valider les propositions de lieux de stages, clarifier les attendus et préparer les premiers stages de la session 1 (avril-mai 2023). Nous avons ouvert

une quinzaine de terrains de stages de recherche, au niveau du CHU de Besançon, du CHU de Dijon, et d'autres hôpitaux périphériques. Des réunions de présentation des attendus du stage ont été proposées aux différents sites. Des présentations du stage, accompagnées de l'écriture d'un rapport de stage permettent l'évaluation par un jury (formatrices et universitaires) et sont organisées par sessions. Les formatrices se rendent sur les lieux de stage afin de pouvoir vérifier l'adéquation entre les attendus des différentes parties prenantes (institut, lieu de stage et étudiant) et de pouvoir améliorer l'accueil, la circulation des informations...

XII. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (Accompagnement des étudiants)

Suivi pédagogique collectif et individuel : Au cours de la formation, au moins un temps de suivi pédagogique individuel est réalisé par semestre. Il permet une rencontre individuelle entre l'étudiant et la formatrice référente pédagogique afin de réajuster les besoins en formation, de mesurer la progression effective, d'identifier les points à travailler et ceux acquis. Le suivi pédagogique est centré sur le parcours et le vécu en formation. Il est au service du développement du potentiel de l'élève et participe à la construction de l'identité professionnelle. **Le portfolio** peut servir de support aux échanges et de support d'évaluation.

L'UE « Formation, tutorat et développement des compétences », nouvelle dans le référentiel de formation sera une des composantes du dispositif d'accompagnement pédagogique et d'aide à la réussite.

XIII. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (Analyse et prise en compte des différentes informations recueillies dont l'évaluation des enseignements par les étudiants)

L'UFCE et l'IFPS ont développé chacun leurs propres outils d'évaluation de la formation. Depuis 2014, l'UFCE a déployé l'outil EVAMAINE (développé par l'université du Maine) sur l'ENT pour l'évaluation des formations ainsi que pour l'évaluation des enseignements.

A l'IFPS, les étudiants évaluent les enseignements, à l'issue de chaque semestre, et l'ensemble de la formation, à l'issue de celle-ci.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est un élément essentiel de la **démarche d'assurance qualité et d'amélioration continue des formations**.

Comme à l'université, un **conseil de perfectionnement** composé de membres de l'équipe pédagogique, de professionnel, d'étudiants et, à termes d'anciens diplômés de la nouvelle formation master est envisagé par l'IFPS. Le conseil de perfectionnement s'appuiera notamment sur les retours d'évaluation par les étudiants pour faire évoluer la formation.

Dans le cadre de l'universitarisation, nous rentrerons dans le processus d'évaluation HCERES.

XIV. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

- Laboratoires de recherche clinique
- CHU de Besançon et Dijon
- Les lieux de stage
- Les laboratoires (matériels)
- Association AEEIBODE

XV. AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

- Avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique
- Avis du conseil de gestion
- Avis du conseil d'administration

XVI. AVIS DES INSTANCES ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

- Instance compétente : le conseil technique actuellement (2 réunions /an)
- ICOGI (Instance compétente pour les orientations générales de l'institut qui se réunira une fois par an) et la section compétente pour les traitements pédagogiques des situations individuelles.
- Dossier à envoyer à secdgesipa1-4@enseignementsup.gouv.fr

- ¹ Document complet à joindre en annexe du dossier
- ² Les volumes horaires par semestre seront précisés

MAJ

25/05/2023

Tableau des Stages RECHERCHE BLOC 5 UE 7 - Promotion 2022/2024			
Périodes	Noms Prénoms	Services	Référents Universitaires CHU Dijon Bourgogne et autres Centres
	CHU Besançon	Centre d'Investigation Clinique	CHASSAGNE Aline
	CHU Besançon	gynécologie	RAMANAH Rajeev
	CH Macon	service de recherche	MAILLET Thibaut
	CHU Besançon	Unité Innovation technologique	Hélène Trimaille
	CH Troyes	Hygiène ISO	SANCHEZ Stéphane
	CHU Dijon	CRB FC	MARECHAL Julie
	CHU Dijon	Chirurgie Cardiaque	JAZAYERI Aline
	CH Chalons sur Saône	recherche	MALDINEY Thomas
		Unité Innovation technologique	TRIMAILLE Hélène
	CHU Besançon	Centre d'Investigation Clinique	CHASSAGNE Aline
	CHU Dijon	Dermatologie	DEBBABI Menyem
	CHU Dijon	Ophthalmologie	STEINBERG Laure Anne
	CHU Dijon	Ophthalmologie	STEINBERG Laure Anne
	CHU Dijon	Cardiologie	BICHAT Florence
	CHU Besançon	Centre d'Investigation Clinique	CHASSAGNE Aline
	CHU Dijon	HGE	DEKKAL Assia
	CGFL	CGFL	PERRON Valérie

Perspectives d'organisation des enseignements - Formation IBODE - (Réf : point XI dossier de demande d'accréditation)

Blocs de compétences	Compétences	Intitulés UE	Semestres	Nb ECTS	Nb heures référentiel	Savoirs à dominance académique	Savoirs à dominance cœur métier	Mutualisation avec autres formations en santé	Stratégies pédagogiques	Modalités d'évaluation
Bloc 1 Savoirs académiques en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	1	Sciences infirmières et bloc opératoire	1	2	36			UF IADE UF Puériculteur	Cours Magistraux Travaux dirigés Travaux pratiques Simulation (analyse de situations...) Travail Personnel Guidé	Travail individuel écrit ou oral d'analyse d'une situation clinique Mise en situation simulée
			2	3	63			UF IADE UF Puériculteur		Travail individuel écrit ou oral d'analyse d'une situation clinique Mise en situation simulée
	1	7	126						Evaluation écrite ou orale des connaissances Etude de situations avec pratique simulée	
Bloc 2 Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	2	Sciences médico chirurgicales	2	6	126				Cours Magistraux Moodle Travaux dirigés Travaux pratiques Simulation Travail Personnel Guidé	Evaluation écrite ou orale des connaissances Etude de situations avec pratique simulée
			3	3	33					Evaluation écrite ou orale des connaissances Etude de situations avec pratique simulée
	3	4	44					Cours Magistraux Travaux dirigés Travaux pratiques Simulati	Mise en situation simulée	
Bloc 3 Organisation et coordination des	3	Techniques complexes d'assistances chirurgicales	4	3	18				Cours Magistraux Travaux dirigés Travaux pratiques Simulation	Mise en situation simulée
			1	3	54			UF IADE	Cours Magistraux Travaux dirigés Travaux pratiques Simulation Travail Personnel Guidé	Travail écrit ou oral d'analyse d'une situation de programmation opératoire ou de gestion d'une question économique en bloc opératoire
Bloc 3 Organisation et coordination des	4	Coordination des activités de soins liées aux processus péri opératoire, pré opératoire et post opératoire	2	2	42			UF IADE		Travail écrit ou oral d'analyse d'une situation de programmation opératoire ou de gestion d'une question économique en bloc opératoire

Bloc 4 activités de soins, de la démarche qualité et prévention de risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	5	Prévention et gestion des risques (conduire une démarche qualité de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés)	1	4	72				UF IADE	Cours Magistraux Travaux dirigés Analyse de situations Travail Personnel Guidé	Evaluation écrite et/ou orale
			2	3	63				UF IADE		Evaluation écrite et/ou orale
Bloc 4 information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	6	Prévention et gestion des risques (Mettre en œuvre contrôler et ajuster la démarche de gestion du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés)	1	4	72				UF IADE	Cours Magistraux Travaux dirigés Travaux pratiques Simulation Travail Personnel Guidé	Evaluation écrite et/ou orale
			2	3	63				UF IADE		Evaluation écrite et/ou orale
Bloc 5 Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarche d'amélioration des pratiques	7	Formation, tutorat et développement des compétences	3	3	33				UF IDE UF IADE UF Puériculteur	Cours Magistraux Travaux Dirigés Travaux Pratiques Simulation Travail Personnel Guidé	Exposé oral à partir d'un travail de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement des étudiants en stage
			2	4	84				UF IADE IPA	Cours Magistraux Moodle Travaux Dirigés Travail Personnel Guidé	Rédaction d'une note de recherche
Bloc 5 Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarche d'amélioration des pratiques	8	Recherche	3	4	44						Rédaction d'une note de recherche
			1	1	18					E learning	Travail écrit et/ou oral à partir d'un article professionnel en langue anglaise et abstract du mémoire
Bloc 5 Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarche d'amélioration des pratiques	8	Langue vivante	2	1	21						Travail écrit et/ou oral à partir d'un article professionnel en langue anglaise et abstract du mémoire
			3	1	11					E learning Travaux dirigés	Travail écrit et/ou oral à partir d'un article professionnel en langue anglaise et abstract du mémoire
Bloc 5 Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarche d'amélioration des pratiques	8	Mémoire	4	1	6						Travail écrit et/ou oral à partir d'un article professionnel en langue anglaise et abstract du mémoire
			4	6	36					Cours Magistraux Travaux dirigés Travail Personnel Guidé	Travail écrit et/ou oral à partir d'un article professionnel en langue anglaise et abstract du mémoire
Bloc 5 Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarche d'amélioration des pratiques	8	Analyse de pratique professionnelles	2	2	42						Travail écrit d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit
			4	2	12						
		UE optionnelle	2	1	21					Travaux dirigés	

INTERVENANTS FORMATION IBODE (du 01-09-2022 au 01-09-2023)

Intervenant	Fonction	Categorie	Intitulé du cours, de la correction ou de la prestation	Durée	Date	Module	Promotion
ABOU HANNA Halim	Praticien Hospitalier	DAM	Chirurgie thoracique	03:00	13/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
ALLALI Maxime	Responsable secteur ETHICON	Intervention gratuite	Les énergies basiques (BE) et avancées (Ultracision, thermofusion) + TP Aspiration des fumées Laboratoire J&J	03:00	02/09/2022	M05	IBODE - 2021/2023
AMBONVILLE Nelly	Cadre de Santé	DRH	La chirurgie ambulatoire au CHUB : Son déploiement, son organisation et les perspectives Le patient debout : Le circuit du patient, la prise en soins et le positionnement de l'IBODE dans ce dispositif Echanges sur les expériences	02:00	29/11/2022	3.01.S1	IBODE - 2022/2024
AUBRY Régis	Praticien Hospitalier (intervenant extérieur à l'Université de FC)						
BAILLY Pascale	Praticien Hospitalier Hygiène Hospitalière	DAM	Les AES et les ISO	03:30	10/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
BARILLEY Willy	Cadre de Santé	DRH	Théorie sur les installations	03:00	23/11/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
BARKATZ Johann	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie Urologique -Les chirurgies du rein + voies urinaires : La néphrectomie La greffe rénale Les lithiases Les dérivations urinaires Urétérostomies -La chirurgie endoscopique : RTUP Vaporisation RTUV -Les endoprothèses	03:00	07/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
BARKATZ Johann	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie Urologique -La chirurgie de la vessie : Cystectomie -La chirurgie de la prostate : La prostatectomie	03:00	21/11/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
BARKATZ Johann	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie Urologique -La chirurgie de la vessie : Cystectomie -La chirurgie de la prostate : La prostatectomie	03:00	21/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
BARKATZ Johann	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie Urologique -Les chirurgies du rein et des voies urinaires : La néphrectomie La greffe rénale Les lithiases Les dérivations urinaires Urétérostomies	03:00	28/11/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024

BASILE Melkart	Chirurgien	DAM	La chirurgie digestive : La chirurgie du colon Les différentes colectomies, les stomies	03:00	12/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
BASILE Melkart	Chirurgien	DAM	La chirurgie digestive : La chirurgie du colon Les différentes colectomies, les stomies	03:00	15/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
BAYTI Thomas	Chirurgien	DRH	Chirurgie plastique	03:00	23/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023
BAYTI Thomas	Chirurgien	DRH	Chirurgie plastique Mutualisation avec PROMO IBODE 2021/2023	03:00	23/09/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
BAYTI Thomas	Chirurgien	DRH	Chirurgie plastique	03:00	23/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023
BAYTI Thomas	Chirurgien	DRH	Chirurgie plastique + PROMO IBODE 21/23	03:30	25/11/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
BAYTI Thomas	Chirurgien	DRH	Chirurgie plastique + PROMO IBODE 22/24	03:30	25/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
BEAUVAIS Virginie	Infirmier Bloc Opérateur	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
BEPOIX Emilie	Infirmier Bloc Opérateur	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
BERENGER Emmanuel	Ingénieur Biomédical	DRH	Electrochirurgie : BE, ligasure et ultracision	02:30	22/02/2023	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
BERENGER Emmanuel	Ingénieur Biomédical	DRH	Imagerie médicale Ampli, écho et radio interventionnelle	03:30	08/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
BESCH SALOMON DU MONT Lucie	Maître de conférence universitaire Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie Vasculaire 1/2 Chirurgie vasculaire les pontages Généralités	03:00	07/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
BESCH SALOMON DU MONT Lucie	Maître de conférence universitaire Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie Vasculaire 2/2 Chirurgie de l'aorte	03:00	14/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
BESCH SALOMON DU MONT Lucie	Maître de conférence universitaire Praticien Hospitalier	DAM	Initier une recherche IBODE Méthode d'analyse d'un article de recherche	03:00	09/06/2023	5.01.S2	IBODE - 2022/2024
BIANSAN Bénédicte	Infirmier Bloc Opérateur	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
BLASCO Gilles	Praticien Hospitalier	DAM	Les vigilances	02:00	15/12/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
BLASCO Gilles	Praticien Hospitalier	DAM	Les vigilances	01:30	04/01/2023	M04	IBODE - 2021/2023
BLASCO Gilles	Praticien Hospitalier	DAM	Management des risques a posteriori revue de mortalité et de morbidité (RMM) C5	03:00	01/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
BOUCHERAT Aurélie	Biohygiéniste	DRH	Développement durable + PROMO IBODE 22/24	02:00	16/09/2022	M04	IBODE - 2021/2023
BOUCHERAT Aurélie	Biohygiéniste	DRH	Développement durable cours mutualisé avec la promotion 2021 / 2023	02:00	16/09/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
BOUCHERAT Aurélie	Biohygiéniste	DRH	Gestion des déchets	03:30	12/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
BOUCHERAT Aurélie	Biohygiéniste	DRH	Corrections de copies : Correction UE 3.2/C5		02/02/2023		IBODE - 2022/2024

BOUCHERAT Aurélie	Biohygiéniste	DRH	Elaboration sujet UE 3.2/C5 -		02/02/2023		IBODE - 2022/2024
BOUGACI Nacim	Praticien Hospitalier	DAM	Hypophyse + promo EIBODE 22/24	02:00	21/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
BOUGACI Nassim	Praticien Hospitalier	DAM	Hypophyse + PROMO EIBO 21/23	02:00	21/11/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
BOUVIER SLEKOVEC Céline	Maitre de Conférence Universitaire Praticien Hospitalier	DAM	Organisation de la LIN et ATB résistance	03:00	08/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
BRESSIN Philippe	Directeur des Soins	DRH	Sociologie des organisations : Le secteur privé Efficience du soin Budget des établissements de santé privés Organisation des institutions Cadre réglementaire	02:00	13/12/2022	3.01.S1	IBODE - 2022/2024
BRUGVIN Thierry	Docteur en Sociologie	DRH	Sociologie : Conditions de travail au bloc et stress - Les jeux de la communication selon l'analyse transactionnelle - La relation d'aide	03:00	02/09/2022	M04	IBODE - 2021/2023
BRUGVIN Thierry	Docteur en Sociologie	DRH	Sociologie : Gestion des conflits - Résoudre un conflit - 6 stratégies pour résoudre un conflit - S'adapter aux types psychologiques	03:00	09/09/2022	M04	IBODE - 2021/2023
BRUGVIN Thierry	Docteur en Sociologie	DRH	Les concepts de base en psychologie Douleur, Stress, Souffrance, Peur.	03:00	25/05/2023	1.01.S2	IBODE - 2022/2024
BRUGVIN Thierry	Docteur en Sociologie	DRH	Suite Les concepts de base en psychologie Douleur, Stress, Souffrance, Peur.	03:00	08/06/2023	1.01.S2	IBODE - 2022/2024
BRUGVIN Thierry	Docteur en Sociologie	DRH	Techniques de communication en univers fermé et à hauts risques	03:00	20/06/2023	1.01.S2	IBODE - 2022/2024
BRUGVIN Thierry	Docteur en Sociologie	DRH	Les concepts de base en psychologie Psychologie, sociologie et anthropologie de la mort	03:00	27/06/2023	1.01.S2	IBODE - 2022/2024
BUNEA Cristina	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	TP au bloc opératoires sur les installations per opératoires + EIADE 1ère année	03:00	02/02/2023	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
BUNEA Cristina	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Rôle IBODE en ostéo articulaire	03:30	09/02/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
BUNEA Cristina	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Chirurgie du membre supérieur : coude, épaule, radius, poignet, main	08:00	24/05/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
BUNEA Cristina	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Chirurgie de la hanche	03:30	30/05/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
BUNEA Cristina	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Chirurgie du genou	03:30	02/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
CARRARD Yoann	Infirmier Anesthésiste	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023

CHASSAGNE Aline	Maître de conférence universitaire	DRH	La recherche dans le domaine de la santé (médicale, paramédicale, en sciences humaines, organismes de recherche) La recherche paramédicale + EIADE et IPA	03:00	03/04/2023	5.01.S2	IBODE - 2022/2024
CHASSAGNE Aline	Maître de conférence universitaire	DRH	Définir une question de recherche : problématique et argumentaire (état de l'art, analyse critique de la littérature)	02:00	05/04/2023	5.01.S2	IBODE - 2022/2024
CHASSAGNE Aline	Maître de conférence universitaire	DRH	Choisir et justifier sa méthodologie + EIADE + IPA	02:00	06/04/2023	5.01.S2	IBODE - 2022/2024
CHASSAGNE Aline	Maître de conférence universitaire	DRH	Validation des stages Recherche : présentation orale pour les 5 IBODE concernés par le stage recherche // TPG Recherche	02:00	19/06/2023	5.01.S2	IBODE - 2022/2024
CHASSAGNE Aline	Maître de conférence universitaire	DRH	EVALUATION - 5.01.S2 5.01.S2 - Validation UE 5.01 Recherche	04:00	23/06/2023	5.01.S2	IBODE - 2022/2024
CHAUSSY Yann	Maître de conférence universitaire Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie pédiatrique 1/2 La chirurgie urologique La chirurgie digestive Atrésie de l'œsophage Occlusion Appendicite Invagination Sténose ...	03:00	29/09/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024 + 2021-2023
CHAUSSY Yann	Maître de conférence universitaire Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie pédiatrique 1/2 La chirurgie urologique La chirurgie digestive Atrésie de l'œsophage Occlusion Appendicite Invagination Sténose ...	03:00	29/09/2022	M03	IBODE - 2022/2024 + 2021-2023
CHAUSSY Yann	Maître de conférence universitaire Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie pédiatrique 2/2 suite La chirurgie urologique La chirurgie digestive Atrésie de l'œsophage Occlusion Appendicite Invagination Sténose ...	03:00	06/10/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
CHAUSSY Yann	Maître de conférence universitaire Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie pédiatrique 2/2 suite La chirurgie urologique La chirurgie digestive Atrésie de l'œsophage Occlusion Appendicite Invagination Sténose ...	03:00	10/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
CHAUSSY Yann	Maître de conférence universitaire Praticien Hospitalier	DAM	Elaboration sujet UE 1.2		02/02/2023		IBODE - 2022/2024

CHOBOUT Jean-Claude	Professeur (retraité du CHU)	DRH	Labo d'anatomie 20 rue Ambroise Paré Université de Franche Comté	08:00	15/11/2022	M05	IBODE - 2021/2023
DAHOUJ Audrey	Psychologue	DRH	La prise en soin de l'enfant au bloc opératoire L'approche de l'enfant La phase de rupture parent/enfant au bloc op La communication Le relation triangulation enfant /parent /soignant Les outils de diversions Echanges des pratiques	03:00	08/12/2022	1.01.S1	IBODE - 2022/2024
DARRE Alexandre	Infirmier Anesthésiste CHU Dijon	DRH	Mise en commun des travaux sur les installations per op	03:30	14/12/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
DARRE Alexandre	Infirmier Anesthésiste CHU Dijon	DRH	TP au bloc opératoire sur les installations per opératoires + EIADE 1ère année	03:00	02/02/2023	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
DE BILLY Benoît	Professeur Universitaire Praticien Hospitalier	DAM	La traumatologie Salle 111 cours mutualisé avec la promotion 2021 / 2023 Particularités pédiatriques Consolidation des fractures : - Plâtre, - broches-métaizeau Embrochage centro-médullaire élastique stable Arthrodèse Pied bot varus équin congénital Autres pathologies néonatales Hallux valgus Scoliose Tumeurs osseuses	03:00	22/09/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
DE BILLY Benoît	Professeur Universitaire Praticien Hospitalier	DAM	La traumatologie Particularités pédiatriques Consolidation des fractures : - Plâtre, - broches-métaizeau Embrochage centro-médullaire élastique stable Arthrodèse Pied bot varus équin congénital Autres pathologies néonatales Hallux valgus Scoliose Tumeurs osseuses + PROMO 22/24	03:00	22/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023
DE GRIVEL Valérie	Pharmacienne	DAM	EPP, Certification + EIADE	03:00	30/01/2023	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
DE GRIVEL Valérie	Pharmacienne	DAM	EPP	03:00	08/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024

DECROIX Germain	Juriste	FACTURE	Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire Cadre juridique de l'expérience professionnelle et responsabilité professionnelle IA/IBO + droits des patients	06:30	23/05/2023	3.01.S2	IBODE - 2022/2024
DELARASSE Audrey	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
DELHORME Catherine	Représentante Médicale	Intervention gratuite	Théorie + TP Vissage, clou fémur proximal, pose plaques	03:00	29/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
DENIZOT Véronique	Cadre de Santé	DRH	Lecture boîte de Pétri	01:00	30/09/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
DENIZOT Véronique	Cadre de Santé	DRH	Mise en commun des cas concrets en hygiène	02:00	08/12/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
DEPIERRE Sophie	Chef de Projet	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
DOUSSOT Alexandre	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie des voies biliaires	03:00	22/05/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
DOUSSOT Alexandre	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie du pancréas	03:00	05/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
DROMARD Hélène	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
DUBOIS Stéphanie	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
DUBOIS Stéphanie	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	PTH et enclouage	03:00	08/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
DUBOUIS Arnaud	Chef de Clinique des Universités - Assistant des Hôpitaux	DAM	La chirurgie Vasculaire 1/2 Chirurgie endovasculaire	03:00	09/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
DUBOUIS Arnaud	Chef de Clinique des Universités - Assistant des Hôpitaux	DAM	La chirurgie Vasculaire 2/2 Chirurgie pour l'hémodialyse FAV	02:00	31/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	Rôle IBODE en chirurgie urologique	02:15	09/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	Rôle IBODE en chirurgie urologique	02:00	05/12/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	Mise en commun des travaux sur les installations per op	03:30	14/12/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	TP au bloc opératoire sur les installations per opératoires + EIADE 1ère année	03:00	02/02/2023	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	Le scialytique	02:00	03/02/2023	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	Le rôle IBODE en urologie suite et fin	01:00	03/02/2023	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	Rôle IBODE en chirurgie cardiaque	02:00	03/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	Rôle IBODE en chirurgie thoracique	01:30	03/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
DUCROIX Dorian	Infirmier Bloc Opératoire	DRH	Théorie ligature	02:00	03/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024

EL FARAH Hanane	Qualificienne	DRH	Management des risques à priori, cartographie des risques et analyse par processus C 5	01:30	16/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
EL FARAH Hanane	Qualificienne	DRH	EI, méthodologie ALARM et résolution de problèmes Fiche de signalement et traitement des dysfonctionnements C5	02:00	17/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
EL FARAH Hanane	Qualificienne	DRH	Exercices pratiques / EI et gestion des risques	03:00	14/06/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
FLORET François	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie des glandes salivaires	03:00	19/09/2022	M03	IBODE - 2022/2024
FLORET François	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie de la thyroïde	03:00	07/10/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
FLORET François	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie de la thyroïde	03:00	13/01/2023	M03	IBODE - 2021/2023
FONOONI Shervin	Attaché de Recherche Clinique	DAM	Contrôle qualité et monitoring en recherche clinique	03:00	13/06/2023	5.01.S2	IBODE - 2022/2024
FOURGEUX YANNICK	Ingénieur Biomédical	DRH	Les tables d'opérations et les fumées opératoires	03:30	11/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
FOURGEUX YANNICK	Ingénieur Biomédical	DRH	Eclairage opératoire	03:00	14/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
FRADIN Thomas	Chef de Clinique Universitaire - Assistant des Hôpitaux	DAM	Chirurgie de la cheville et du pied	03:30	30/05/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
FRADIN Thomas	Chef de Clinique Universitaire - Assistant des Hôpitaux	DAM	Chirurgie de la hanche	03:30	30/05/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
FRADIN Thomas	Chef de Clinique Universitaire - Assistant des Hôpitaux	DAM	Chirurgie du genou	03:30	02/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
FRECHARD Pierre-Jean	Représentant Médical	Intervention gratuite	PTH sur mesure : théorie et TP M. FRECHARD Labo SYMBIOS	03:00	09/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023
FRECHARD Pierre-Jean	Représentant Médical	Intervention gratuite	Théorie + TP PTG M. FRECHARD Labo SYMBIOS	03:30	23/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
FRECHARD Pierre-Jean	Représentant Médical	Intervention gratuite	PTH sur mesure labo SYMBIOS	03:00	26/05/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
FRECHARD Pierre-Jean	Représentant Médical	Intervention gratuite	PTG sur mesure labo SYMBIOS	03:00	23/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
GALLIEN Maxime	Représentant Médical	Intervention gratuite	TP ostéo articulaire : Clou gamma, plaques, fixateurs externe, moteurs	03:00	15/02/2023	M03	IBODE - 2021/2023
GALLIEN Maxime	Représentant Médical	Intervention gratuite	TP ostéo articulaire : Clou gamma, plaques, fixateurs externe, moteurs	03:00	24/02/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
GEHRI Jonathan	Représentant Médical	Intervention gratuite	Protections contre les liquides + TP aspiration fumées en laparo + casque labo STRYKER	03:00	15/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
GEHRI Jonathan	Représentant Médical	Intervention gratuite	Utilisation des moteurs	03:00	15/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
GEHRI Jonathan	Représentant Médical	Intervention gratuite	Garrot labo STRYKER	01:00	29/06/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
GODOT Jacques	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	TP gantage fermé	01:00	06/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
GOMEZ Laurence	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	PMO rôle IBODE	01:00	30/01/2023	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
GOMEZ Laurence	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Rôle IBODE lors des PMO (suite)	01:00	13/02/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024

GOMEZ Laurence	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	PTG et robotique PTH et PTG sur mesure	02:00	13/02/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
GOUZOT Karine	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	TP instrumentation	01:30	20/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
GUYON Vinciane	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
HUMBLOT Charlotte	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
JACQUINOT Florence	Infirmière Anesthésiste	DRH	L'hypnose dans les soins Cours mutualisé avec les EI/AD	03:30	17/10/2022	1.01.S1	IBODE - 2022/2024
JACQUINOT Florence	Infirmière Anesthésiste	DRH	Communication thérapeutique + IADE	03:00	23/02/2023	1.01.S2	IBODE - 2022/2024
JEANCLER Carole	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	La chirurgie vasculaire / Le rôle IBODE	02:00	02/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
JEANVOINE Estelle	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Rôle IBODE en neurochirurgie	03:30	14/10/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
JEANVOINE Estelle	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	DM en neurochirurgie	03:00	14/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
JEANVOINE Estelle	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Questions réponses en neurochirurgie	02:00	14/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
JEANVOINE Estelle	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Questions réponses en neurochirurgie	01:30	05/12/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
JEANVOINE Estelle	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Suite et fin cours rôle IBODE en neurochirurgie	02:00	09/12/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
JEANVOINE Estelle	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Elaboration sujet UE 1.2		02/02/2023		IBODE - 2022/2024
JEANVOINE Estelle	Infirmier de Bloc Opératoire	DRH	Corrections de copies : Correction UE 1.2		02/02/2023		IBODE - 2022/2024
JOST Patrick	Pharmacien	DRH	Rôle IBODE en stérilisation et traçabilité en stérilisation à l'USCPP de Dijon C 6 Cohorte de Dijon M. JOST (pharmacien Dijon)	02:30	20/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
JOUILLE Mélanie	Infirmière anesthésiste	DRH	L'anesthésie 1/3 -L'historique de l'anesthésie la législation la pharmacologie, les complications, les risques, le monitoring. -Les ALR -L'anesthésie générale	03:00	15/09/2022	M03	IBODE - 2022/2024 + 2021-2023
JOUILLE Mélanie	Infirmière anesthésiste	DRH	L'anesthésie 1/3 -L'historique de l'anesthésie la législation la pharmacologie, les complications, les risques, le monitoring. -Les ALR - L'anesthésie générale	03:00	15/09/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024 + 2021-2023
JOUILLE Mélanie	Infirmière anesthésiste	DRH	L'anesthésie suite des apports 2/3 cours mutualisé avec la promotion 2021 / 2023	03:00	20/09/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024

JOUILLE Mélanie	Infirmière anesthésiste	DRH	L'anesthésie suite 2/3 -L'historique de l'anesthésie la législation la pharmacologie, les complications, les risques, le monitoring. -Les ALR -L'anesthésie générale + PROMO 22/24	03:00	20/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023
JOUILLE Mélanie	Infirmière anesthésiste	DRH	L'anesthésie suite 3/3 -L'historique de l'anesthésie la législation la pharmacologie, les complications, les risques, le monitoring. -Les ALR -L'anesthésie générale	03:00	24/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
JOUILLE Mélanie	Infirmière anesthésiste	DRH	L'anesthésie suite des apports cours mutualisé avec la promotion 2021 / 2023	03:00	24/11/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
JOUILLE Mélanie	Infirmière anesthésiste	DRH	Mise en commun travaux de groupes sur les installations per opératoires + EIADE 1ère année	03:30	14/12/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
JOUILLE Mélanie	Infirmière anesthésiste	DRH	TP au bloc opératoires sur les installations per opératoires + EIADE 1ère année	03:00	02/02/2023	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
KAILI Djamel	Praticien Hospitalier	DAM	Chirurgie cardiaque	03:00	03/04/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
KAILI Djamel	Praticien Hospitalier	DAM	Chirurgie cardiaque	03:00	05/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
KATRANJI Hassan	Praticien Hospitalier	DAM	Neurochirurgie : chirurgie du rachis	03:00	01/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023
KATRANJI Hassan	Praticien Hospitalier	DAM	Neurochirurgie : hémorragie méningées, tumeurs cérébrales	03:00	08/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023
KATRANJI Hassan	Praticien Hospitalier	DAM	Neurochirurgie : Traumatismes crâniens et rachidiens	03:00	15/09/2022	1.02.S1	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
KATRANJI Hassan	Praticien Hospitalier	DAM	Neurochirurgie : Traumatismes crâniens et rachidiens	03:00	15/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
KATRANJI Hassan	Praticien Hospitalier	DAM	Neurochirurgie : Traumatismes crâniens et rachidiens	03:00	22/09/2022	1.02.S1	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
KATRANJI Hassan	Praticien Hospitalier	DAM	Neurochirurgie : Tumeurs cérébrales, hématome et hémorragie méningée	03:00	22/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
KATRANJI Hassan	Praticien Hospitalier	DAM	Neurochirurgie	03:00	20/10/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
KATRANJI Hassan	Praticien Hospitalier	DAM	Corrections de copies : Correction UE 1.2		02/02/2023		IBODE - 2022/2024
KATRANJI Hassan	Praticien Hospitalier	DAM	Neurochirurgie	03:00	16/02/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024

KERN Nathalie	Infirmière de Bloc Opérateur	DRH	Le rôle IBODE en chirurgie digestif	03:00	20/02/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
KERN Nathalie	Infirmière de Bloc Opérateur	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
KOCH Charles Henri	Chef de Clinique des Universités - Assistant des Hôpitaux	DAM	OPH	03:00	01/02/2023	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
LAMFICHEKH Najib	Praticien Hospitalier	DRH	La chirurgie Digestive 1/2 La chirurgie gastrique ou La chirurgie œsophage	03:00	13/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
LAMFICHEKH Najib	Praticien Hospitalier	DRH	La chirurgie de l'estomac	03:00	07/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
LANG Claudine	Praticien Hospitalier (extérieur CHU)	DRH	La chirurgie des hernies et de l'éventration et analyse de vidéo.	03:30	21/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023
LANG Claudine	Praticien Hospitalier (extérieur CHU)	DRH	Chirurgie Digestif la chirurgie des hernies et de l'éventration.	03:00	29/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
LANGLUME Sylvain	Psychologue	DRH	Les modes de communication avec un éclairage des neurosciences Les émotions, Stress, Anxiété, Vulnérabilité, Communication thérapeutique	03:00	16/09/2022	1.01.S1	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
LANGLUME Sylvain	Psychologue	DRH	Les modes de communication avec un éclairage des neurosciences Les émotions, Stress, Anxiété, Vulnérabilité, Communication thérapeutique	03:00	16/09/2022	M04	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
LANGLUME Sylvain	Psychologue	DRH	L'anthropologie Les représentations sur le bloc opératoire à travers les croyances et les cultures	03:00	28/09/2022	M04	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
LANGLUME Sylvain	Psychologue	DRH	L'anthropologie	03:00	28/09/2022	1.01.S1	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
LANGLUME Sylvain	Psychologue	DRH	La douleur morale L'impact de la douleur physique sur le plan psychologique La souffrance psychique	03:00	21/02/2023	1.01.S2	IBODE - 2022/2024
LECLERC Fabrice	Chirurgien	DRH	La chirurgie digestive La chirurgie par coelioscopie	03:00	09/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
LECLERC Fabrice	Chirurgien	DRH	La chirurgie digestive La chirurgie de l'obésité	03:00	23/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
LEJEUNE Valérie	Infirmière de Bloc Opérateur	DRH	Mise en commun travaux de stérilisation	03:00	13/09/2022	M01	IBODE - 2021/2023
LEJEUNE Valérie	Infirmière de Bloc Opérateur	DRH	Mise en commun travaux de stérilisation	03:00	26/09/2022	M01	IBODE - 2021/2023
LEJEUNE Valérie	Infirmière de Bloc Opérateur	DRH	Rôle IBODE en stérilisation et traçabilité en stérilisation au CHU 25 en service de stérilisation C6	03:00	21/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
LOISEL François	Médecin	DAM	Chirurgie du membre supérieur : coude, épaule, radius, poignet, main	08:00	24/05/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
MAILLET CONTOZ Jean	Maitre de Conférence Universitaire	DRH	Session 3 guidance pour la rédaction de l'article professionnel	03:00	07/09/2022	M04	IBODE - 2021/2023

MAILLET CONTOZ Jean	Maitre de Conférence Universitaire	DRH	MODULE 4	30/09/2022		IBODE - 2021/2023
MAILLET CONTOZ Jean	Maitre de Conférence Universitaire	DRH	Les grandes étapes de la recherche _ Problématiser _ approche quantitative + EIADE + IPA	05/04/2023	A	IBODE - 2022/2024
MAILLET CONTOZ Jean	Maitre de Conférence Universitaire	DRH	Les méthodes qualitatives - Les méthodes quantitatives + EIADE + IPA	06/04/2023	02:00	IBODE - 2022/2024
MAILLOT Valentin	Ingénieur	DRH	La radioprotection Les risques liés aux rayonnements ionisants cours mutualisé EIADE 2ème année	22/11/2022	03:30	IBODE - 2022/2024
MAILLOT Valentin	Ingénieur	DRH	Radioprotection : informations / stages et risque nucléaire	16/02/2023	01:30	IBODE - 2022/2024
MANTION Georges	Chirurgien - Retraité	DRH	Labo d'anatomie 20 rue Ambroise Paré Université de Franche Comté	15/11/2022	08:00	IBODE - 2021/2023
MARQUES GONCALVES Angélique	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	EDGR en orthopédie	31/03/2023	02:30	IBODE - 2022/2024
MARTIN Bérenger	Gestionnaire de données	DRH	Cours Data Manager, TD google form	22/03/2023	03:00	IBODE - 2022/2024
MATHIEU Pierre	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie Digestive La chirurgie de l'urgence La chirurgie de la rate	07/03/2023	03:00	IBODE - 2022/2024
MAUVAIS Olivier	Praticien Hospitalier	DAM	Chirurgie ORL des cancers des VADS et laryngectomie cours mutualisé avec la promotion 2021 / 2023	14/09/2022	03:00	IBODE - 2022/2024
MAUVAIS Olivier	Praticien Hospitalier	DAM	Chirurgie ORL des cancers des VADS et laryngectomie + PROMO 22/24	14/09/2022	03:00	IBODE - 2021/2023
MICHAUD Anne-Paule	Responsable	DRH	Astreintes, statut et grade IBODE, gestion de carrière	16/02/2023	03:00	IBODE - 2021/2023
MICHELET Lucie	Juriste	DRH	Astreintes, statut et grade IBODE, gestion de carrière	16/02/2023	03:00	IBODE - 2021/2023
MIQUET Carine	Cadre de santé	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE	28/02/2023		IBODE - 2021/2023
MOCKLY POSTAL Héléne	Praticien Hospitalier	DAM	Théorie sur les dysfonctionnements (CREX, El...)	06/12/2022	03:00	IBODE - 2022/2024
MOCKLY POSTAL Héléne	Praticien Hospitalier	DAM	Exemples pratiques sur les dysfonctionnements (CREX, El...)	12/12/2022	03:00	IBODE - 2022/2024
MOCKLY POSTAL Héléne	Praticien Hospitalier	DAM	Théorie des dysfonctionnements (CREX, El...)	04/01/2023	03:00	IBODE - 2021/2023
MOCKLY POSTAL Héléne	Praticien Hospitalier	DAM	Travaux de groupe sur les dysfonctionnements (CREX, El...)	13/01/2023	03:00	IBODE - 2021/2023
MORA Stéphanie	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Rôle IBODE en chirurgie ophtalmologique	13/10/2022	02:00	IBODE - 2022/2024
MORA Stéphanie	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE	28/02/2023		IBODE - 2021/2023
MOREL Christelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	La communication thérapeutique TD/TG cours commun IBODE /IADE	04/04/2023	03:30	IBODE - 2022/2024
MOUGEL Grégory	Représentant Médical	Intervention gratuite	TP plâtres et immobilisation	08/11/2022	03:00	IBODE - 2021/2023
MOULIN Cyril	Infirmier Anesthésiste	Intervention gratuite	La CEC + pace maker	24/03/2023	02:00	IBODE - 2022/2024

MYOTTE Corentin	Infirmier en Pratique Avancée mention pathologies chroniques stabilisées; prévention et polyopathologies courantes en soins / Docteurant / Laboratoire de Recherches Intégratives en Neurosciences et Psychologie Cognitive primaires /UFC	DRH	Les grandes étapes de la recherche à partir d'un exemple concret en recherche qualitative + EIADE + IPA	02:00	06/04/2023	5.01.S2	IBODE - 2022/2024
NALLET Jérémie	Praticien contractuel	DAM	Théorie sur tractions et réductions orthopédiques, gypsothérapie	01:30	03/01/2023	M05	IBODE - 2021/2023
NOZIERE Florence	Cadre de Santé	DRH	CREX au bloc opératoire	03:00	30/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
OBERT Laurent	Professeur des Universités Praticien Hospitalier	DAM	Généralités en ostéoarticulaire	02:00	05/04/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
PAQUETTE Brice	Praticien Hospitalier	DAM	La Chimiothérapie Intra-Péritonéale	02:00	05/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023
PAQUETTE Brice	Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie digestive La chimiothérapie intrapéritonéale	02:00	27/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
PARENT Christian	Ingénieur Biomédical	DRH	Généralités sur les DM Environnement et intégration organisation et missions des biomédicaux sécurité électrique	03:00	06/12/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
PARENT Christian	Ingénieur Biomédical	DRH	Gestion du matériel au bloc Ventilation et climatisation Gaz médicaux matérovigilance	03:30	01/02/2023	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
PARENT Christian	Ingénieur Biomédical	DRH	Environnement et intégration Technique ventilation climatisation Courant électrique Etude de marché et sensibilisation à la méthode d'élaboration d'un cahier des charges C 5	03:30	17/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
PELLETIER Maryline	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
PERROT Jean	Directeur des Soins	Intervention gratuite	Organisation hospitaliere Cours mutualisé avec les EAIDE	02:00	18/10/2022	3.01.S1	IBODE - 2022/2024
PETIT Antoine	Médecin	DAM	Scoliose, vissage sacro iliaque, spécificité de la chirurgie éveil, abord mini invasif et position genu pectorale	03:30	30/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
PHILIPPE Adeline	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
PIANTE Perrine	Représente médicale	Intervention gratuite	Champs d'absorption Laboratoire CLEANIS	01:00	27/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
PIDOUX Hervé	Pharmacien	DAM	Antiseptiques et désinfectants	03:00	09/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
PIDOUX Hervé	Pharmacien	DAM	Conditionnement des DM et théorie de la stérilisation	02:30	16/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
PIDOUX Hervé	Pharmacien	DAM	Rayonnements ionisants	02:00	21/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
PIDOUX Hervé	Pharmacien	DAM	Stérilisation vapeur et peroxyde d'hydrogène	03:00	23/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
PIDOUX Hervé	Pharmacien	DAM	Traçabilité des DM	02:00	28/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024

PIDOUX Hervé	Pharmacien	DAM	Sous traitement en stérilisation, stockage et transport des DM	02:00	02/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
PIERRET Orlane	Cadre de Santé	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
PIVOTEAU Gaëtan	Représentant Médical	Intervention gratuite	Les microfibrés et leur utilisation C 6 Labo Concept Manufacturing	03:00	14/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
PLUSA Christopher	Cadre de Santé	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
POIROT LAURENT Anne-Lise	Infirmière Bloc Opérateur	DRH	Le rôle IBODE en chirurgie pédiatrique cours mutualisé avec la promotion 2021 / 2023	01:30	30/09/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
POIROT LAURENT Anne-Lise	Infirmière Bloc Opérateur	DRH	Le rôle IBODE en chirurgie pédiatrique	01:30	30/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
REGENNASS Noémie	Assistante spécialiste des Hôpitaux	DAM	Généralités en stérilisation	01:00	07/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
REGENNASS Noémie	Assistante spécialiste des Hôpitaux	DAM	Prédisinfection, lavage DM et ATNC	03:00	14/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
RENARD Valérie	Ingénieur	DRH	Méthodologie de rédaction de protocoles	01:30	06/01/2023	M05	IBODE - 2021/2023
RENARD Valérie	Ingénieur	DRH	Plan d'action, suivi des actions Gestion documentaire et veille réglementaire	02:00	17/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
RICHARD Marion	Biohygiéniste	DRH	Traitement de l'eau et contrôles	01:30	21/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
RINCKENBACH Simon	Professeur des Universités - Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie Vasculaire 1/2 Chirurgie carotidienne	03:00	16/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
RINCKENBACH Simon	Professeur des Universités - Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie Vasculaire 2/2 Chirurgie de l'insuffisance veineuse et amputation de membres	03:00	23/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
ROBIN Thibault	Infirmier de Bloc Opérateur	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
ROBIN Thibault	Infirmier de Bloc Opérateur	DRH	Rôle IBODE en chirurgie Vasculaire / Manipulation de matériel	02:00	09/06/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
ROUGE Jeanne-Antide	Cadre de santé	DRH	GUIDANCE SOUTENANCE		28/02/2023		IBODE - 2021/2023
SAMAIN Emmanuel	Professeur des Universités - Praticien Hospitalier	DAM	Sciences infirmières et bloc opératoire + EIADE Démarche de questionnement éthique (prélèvements d'organes, procréation médical assistée, recherches thérapeutiques...)	03:00	06/06/2023	5.04.S2	IBODE - 2022/2024
SARDINHA Jonathan	Représentant Médical	Intervention gratuite	Protections contre les liquides + TP aspiration fumées en laparo + casque labo STRYKER	03:00	15/02/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
TAVERNIER Laurent	Professeur des Universités - Praticien Hospitalier	DAM	La chirurgie ORL Les techniques opératoires La rhinologie les fosses nasales	03:30	13/09/2022	1.02.S1	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024
TAVERNIER Laurent	Professeur des Universités - Praticien Hospitalier	DAM	Chirurgie rhinologie 1/2 Les fosses nasales et les sinus Anatomie Chirurgie endo nasale	03:30	13/09/2022	M03	IBODE - 2021/2023 + 2022/2024

TAVERNIER Laurent	Professeur des Universités - Praticien Hospitalier	DAM	Chirurgie otologie et du nerf facial 2/2	03:00	22/11/2022	M03	IBODE - 2021/2023
TAVERNIER Laurent	Professeur des Universités - Praticien Hospitalier	DAM	Chirurgie otologie et du nerf facial 2/2 Cours mutualisé	03:30	22/11/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
THIEBAUT-AGUIDA Salima	Ingénieur biomédical	DRH	Coelioscopie, NIM, défibrillateur, lithotricie, phaco et robot	02:00	15/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
THIEBAUT-AGUIDA Salima	Ingénieur biomédical	DRH	Techniques de repérage et d'exploration chirurgicales C5	02:00	22/03/2023	3.02.S2	IBODE - 2022/2024
THINES Laurent	Professeur	DAM	Neurochirurgie : Hydrocéphalie, fistule, anévrysme, névralgie du trijumeau	03:00	15/12/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
TISSOT Ingrid	Ingénieure d'Etude et de Recherche Clinique	DRH	Connaître les démarches réglementaires (autorisations, Note d'infos, consentement) + EIADE + IPA	02:00	06/04/2023	5.01.S2	IBODE - 2022/2024
TRIMAILLE Hélène	Ingénieure d'Etude et de Recherche Clinique						
TURCO Célia	Médecin	DAM	La chirurgie digestive Les chirurgies du foie	03:00	28/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024
VARIN Amélie	Technicienne de Laboratoire	DRH	Traitement de l'air	03:00	24/11/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VARIN Amélie	Technicienne de Laboratoire	DRH	Déplacement sur le site du CHU de Besançon Visite des Centrales de Traitement d'Air M. JUIF responsable de la SECIP	01:30	30/11/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VARIN Amélie	Technicienne de Laboratoire	DRH	Traitement des endoscopes	02:00	01/12/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VARIN Amélie	Technicienne de Laboratoire	DRH	Déplacement sur le site du CHU 25 : Visite du bloc d'endoscopie // appropriation des connaissances UE 3.02	02:30	01/12/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VERDY Sabine	Médecin Anesthésiste Réanimateur	DAM	PMO + EIADE 2ème année	03:30	10/10/2022	1.02.S1	IBODE - 2022/2024
VIEUXMAIRE Nathalie	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Hall opératoire HAYE Sébastien (IADE Remiremont)	03:00	28/09/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024 + 2021/2023
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Notions de microbiologie Epidémiologie Précautions standard (début): hygiène des mains + TP caisson pédagogique et prélèvement sur boîte de pétri	03:30	26/09/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Lecture boîte de Pétri	01:00	30/09/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Fin épidémiologie Chaine de transmission des microorganismes	02:30	30/09/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Précautions standard suite Serious game	03:30	03/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Précautions complémentaires / TD sur réalisation d'une affiche serious game	03:30	03/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Hygiène et asepsie au bloc Tenue suite	02:30	06/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	TP gantage fermé	01:00	06/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Entretien des locaux	03:30	13/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024

VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Principes architecturaux et circuits au bloc	03:30	17/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	TP instrumentation	01:30	20/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Désinfection	02:00	20/10/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Traçabilité au bloc / Check List	02:30	23/11/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Rôle IBODE en hygiène et gestion des travaux au bloc	02:00	30/11/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Mise en commun des cas concrets en hygiène	02:00	08/12/2022	3.02.S1	IBODE - 2022/2024
VUILLET Emmanuelle	Infirmière de Bloc Opératoire	DRH	Elaboration sujet UE 3.2/C6 + Corrections de copies		02/02/2023		IBODE - 2022/2024
WEBER Elise	Praticien Hospitalier	DAM	Crâniosténose Dr BARRABÉ Aude	02:00	17/02/2023	M03	IBODE - 2021/2023
WEBER Elise	Praticien Hospitalier	DAM	Crâniosténose Dr BARRABÉ Aude	02:00	24/03/2023	1.02.S2	IBODE - 2022/2024

Intervenants universitaires

DELIBERATION N°2022-23_082
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 29 juin 2023

8 – Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)

b – Proposition de convention de partenariat relative à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

La délibération étant présentée pour **AVIS**.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 16 Membres représentés : 9 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, donnent un avis favorable sur la proposition de convention de partenariat relative à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

Besançon, le 29 juin 2023

Pour la Présidente et par délégation,
le directeur général des services

Pour la Présidente et par délégation
La Directrice générale des services adjointe

Lise PINOIT



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
convention de partenariat relative à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE (IBODE)

Entre les soussignés :

L'Université de Franche Comté, comportant un secteur santé (l'UFR Santé), représentée par la Présidente de l'Université, ci-après dénommée « l'uFC »,

Le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, organisme gestionnaire de l'institut de formation de professions de santé (IFPS), représenté par son directeur général des services, ci-après dénommée « le CHU »

La Région Bourgogne-Franche-Comté, représentée par la Présidente du Conseil Régional et désignée ci-après « la Région »

Vu le code de l'éducation (en particulier ses articles D. 636-82 à D. 636-84) ;

Vu le code de la santé publique (en particulier son article D4311-42) ;

Vu le code général des collectivités locales ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formations paramédicales ;

Vu le décret n° 2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;

Vu l'arrêté du MESR du 19 décembre 2022 accréditant l'Université de Besançon à délivrer le diplôme d'Etat d'IBODE pour l'année universitaire 2022-2023 (et le dossier d'accréditation déposé au MESR afin de prolonger cette accréditation en 2023-2024).

Vu l'arrêté du 9 mai 2023 modifiant l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;

Préambule :

La Région est compétente pour agréer ou autoriser les instituts ou écoles de formation paramédicale, agréer les directeurs desdits établissements, attribuer les bourses aux étudiants de certaines filières. Elle a la charge du fonctionnement et de l'équipement des écoles ou instituts publics.

Un grade universitaire, licence ou master, est conféré de plein droit aux titulaires de diplômes rénovés, dans le cadre de leur intégration dans l'architecture européenne des études supérieures.

Cette logique d'universitarisation porte non seulement sur la réingénierie de la formation, l'accroissement de la durée de formation, l'attribution du grade master mais aussi sur le changement de diplomation vers l'Université.

Depuis l'année universitaire 2022-2023, l'uFC est accréditée à délivrer le diplôme d'Etat IBODE.

Dans ce cadre et en application de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire (IBODE), la reconnaissance du grade de master suppose la signature d'une convention de partenariat entre la Région, le CHU de Besançon, organisme gestionnaire de la formation d'IBODE, et l'Université de Franche Comté pour :

- arrêter les modalités pratiques de cette coopération ;
- permettre aux étudiants de se voir délivrer le grade de master.

Il est convenu comme suit :

Article 1 : les principes généraux du partenariat

La Région participe au financement de cette formation dans la limite des droits à compensations perçus et de la prise en charge des règles liées à la formation professionnelle continue.

L'IFPS du CHU de Besançon délivre la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire en lien avec le campus paramédical CHU de Dijon ; une convention définit le partenariat pédagogique et financier entre les deux CHU gestionnaires des instituts de formation.

L'uFC participe à l'enseignement et délivre le diplôme d'Etat d'IBODE.

Article 2 : Les conditions d'accès à la formation

L'accès à la formation est précisé dans le Titre II (article 4 à 16) de l'arrêté du 27 avril 2022. Conformément à l'article 11, « *un représentant de l'Université partenaire* » est membre de droit du jury d'admissibilité et du jury d'admission.

Conformément à l'article 33, « *un représentant de l'université partenaire, enseignant-chercheur participant à la formation* » doit participer au jury de diplomation.

Article 3 : Coordination générale des enseignements

En référence à l'article 19 de l'arrêté du 27 avril 2022, l'organisation de la formation et du suivi pédagogique des étudiants sont définis conjointement par le directeur de l'école et deux coordinateurs scientifiques universitaires après avis de l'instance compétente pour les orientations générales de l'école.

- Les coordonnateurs universitaires :

Le binôme de coordonnateurs universitaires doit pouvoir prendre en compte le nouveau mode de diplomation :

- un médecin, professeur des universités, agréé par l'université en qualité de conseiller scientifique, responsable du contenu scientifique de l'enseignement et de sa qualité; il s'assure de la qualification des intervenants médicaux.

- une infirmière de formation, maître de conférences en sciences infirmières, agréée par l'université en qualité de conseillère scientifique paramédicale. Elle est responsable du contenu scientifique des enseignements concernant la recherche, le mémoire, l'évaluation des pratiques professionnelles et la mise en place du stage recherche.

- Le conseil pédagogique :

Il est constitué du binôme de coordonnateurs universitaires de la formation, du directeur de la formation, des formateurs référents des UE, des responsables par année et des représentants des étudiants désignés en Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI).

Le conseil pédagogique valide les orientations pédagogiques, la répartition des enseignements (par des universitaires, formateurs et extérieurs) et les contenus.

- Le conseil de perfectionnement :

Il est composé de membres de l'équipe pédagogique, de professionnels, d'étudiants et, à termes d'anciens diplômés.

Dans la limite de 10 personnes, le conseil de perfectionnement s'appuiera notamment sur les retours d'évaluation par les étudiants pour faire évoluer la formation.

Il s'inscrit dans le cadre de l'évaluation nationale périodique assurée par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) dans le cadre de l'accréditation de l'Université de Franche-Comté.

Article 4 : le partenariat pédagogique

Pour chaque UE aux compétences à dominance académique, un binôme sera constitué associant un enseignant hospitalo-universitaire (RU) et un formateur (FRU).

- La mutualisation des enseignements :

Des mutualisations seront aménagées avec d'autres filières de santé (cadre de santé, DEIA, IPA), pour contribuer à développer le travail inter-professionnel mais aussi pour que les étudiants acquièrent des connaissances sur les compétences des professionnels qui les entourent.

L'interdisciplinarité et l'inter-professionnalité sont en lien avec l'optimisation de la prise en soin du patient lors de son parcours, la gestion des risques et la technicité. Aussi, certains attendus en termes de compétences sont communs, comme pour la recherche, l'évaluation des pratiques, les sciences humaines et le schéma régional de santé. Ces mutualisations peuvent parallèlement contribuer à intégrer plus fortement cette interdisciplinarité et interprofessionnalité

au niveau des valeurs professionnelles, et permettre la construction d'un vivier de professionnels reconnus au niveau master.

- Les enseignements en distanciel et en simulation

La formation sera dispensée sous format hybride afin de répondre à différents enjeux écologiques, économiques et de mutualisation de cours entre les sites de Besançon et Dijon.

Une partie des enseignements dirigés pourra, le cas échéant, être organisée autour de séances de simulation organisées au laboratoire de simulation de l'UFR Santé, au sein de l'IFPS de Besançon, du campus paramédical CHU Dijon ou de l'USIM.

- La recherche

Les enseignements et les stages en lien avec la recherche sont adossés à des équipes de recherche (liste non exhaustive ci-dessous) :

- UMR 1098 INSERM - EFS Interactions hôte-greffon-tumeur et ingénierie cellulaire et tissulaire
- UR LINC Laboratoire de neurosciences : intégratives et cliniques
- EA 4266 Agents pathogènes et inflammation (API)

Les modalités d'agrément des terrains de stages **recherchés** sont définies par le conseil pédagogique selon les critères d'activités des lieux (recherche, thématiques, méthodes ...) et de capacités d'encadrement (présence de personnels hospitalo-universitaires, Praticiens hospitaliers, chargés de recherche, **attachés** de recherche, infirmières de recherche, impliqués dans les réseaux de recherche).

~~r le directeur et l'un des responsables scientifiques ?~~

Les terrains de stage dans lesquels sont affectés les étudiants sont agréés par le directeur de l'école d'infirmiers de bloc opératoire en lien avec le campus paramédical CHU Dijon ainsi que le directeur de l'UFR Santé et l'un des responsables scientifiques de la formation .

- La validation du DE IBODE

1. L'édiction des arrêtés de composition des jurys de diplôme et des jurys semestriels

Par application de l'article 33 de l'arrêté du 27 avril 2022 et de la délibération n°2019-20/20 du Conseil d'administration du 8 octobre 2019, le directeur de l'UFR SANTE exerce les compétences relatives aux jurys (et notamment l'édiction des arrêtés de composition de jury) pour le diplôme d'IBODE.

2. Les jurys semestriels

Conformément à l'article 26 de l'arrêté du 22 avril 2022, la validation des unités d'enseignement et l'attribution des crédits est attestée par le **jury semestriel** présidé par le directeur de l'IFPS et composé :

- De la Présidente de l'uFC ou son représentant ;
- Du conseiller scientifique médical ou auxiliaire médical ;

- Des responsables pédagogiques infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat de l'IFPS de Besançon et du campus paramédical CHU Dijon ;
- D'un ou de plusieurs formateurs référents des étudiants infirmiers de bloc opératoire des deux sites de formation Besançon et Dijon ;
- D'un ou de plusieurs représentants des tuteurs de stage répartis sur la Bourgogne-Franche-Comté.

3- Les jurys de diplômes

Le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire étant délivré par l'université, **le jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire** et son président sont nommés par le directeur de l'UFR santé . Le jury comprend :

- Le conseiller pédagogique ou technique régional en agence régionale de santé, ou un représentant de l'agence régionale de santé ;
- Un représentant de l'uFC, enseignant-chercheur participant à la formation ;
- Les directeurs de l'unité de formation d'infirmier de bloc opératoire IFPS de Besançon et du campus paramédical CHU Dijon;
- Les responsables pédagogiques infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat de l'IFPS de Besançon et du campus paramédical CHU Dijon ;
- Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage ;
- Un chirurgien participant à la formation des étudiants.

4. La validation des stages

Conformément à l'article 27, « *les responsables d'accueil de l'encadrement et de l'étudiant évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences.*

« Le responsable pédagogique et le formateur de l'école, référents du suivi pédagogique de l'étudiant, prennent connaissance des indications portées sur ce support d'évaluation, pour proposer au jury semestriel, défini à l'article 26, l'attribution des crédits européens liés aux stages ou un complément de stages ou la réalisation d'une nouvelle période de stages. Dans ce cas, les modalités du complément ou de la nouvelle période de stages sont définies par l'équipe pédagogique. Cette proposition prend en compte le niveau de formation de l'étudiant et se fonde sur sa progression dans son parcours de professionnalisation et l'acquisition des compétences ».

Article 5 : les moyens affectés à la formation

• Les moyens humains :

Le master est obtenu par l'acquisition de 120 ECTS, répartis à hauteur de 73 ECTS au niveau des enseignements théoriques universitaires, et 47 ECTS au niveau des évaluations de stage. Partant de cette répartition, 200 heures universitaires sont dispensées soit environ 17% du total (1155 heures).

Ces heures dites universitaires sont dispensées par :

- des personnels à l'université : enseignants chercheurs, des professeurs des universités, praticiens hospitaliers (PUPH), des PHU, des maîtres de conférences, praticiens hospitaliers (MCUPH) ou des chefs de clinique assistants (CCA) et des assistants hospitalo-universitaires (AHU)
- des intervenants externes à l'université : des praticiens hospitaliers, des chargés d'enseignement vacataires ou des attachés d'enseignement, recrutés en raison de leurs compétences

Le CHU affecte à cette formation ;

- des formatrices cadres de santé IBODE
- une quote-part de secrétariat
- une quote-part de directeur

• Les locaux :

La formation est dispensée au sein des locaux des CHU de Besançon et Dijon ainsi qu'au sein de l'UFR santé de Besançon le cas échéant.

Article 6 : Inscription administrative des étudiants et accès aux services universitaires

Les étudiants régulièrement inscrits à l'IFPS de Besançon et au campus paramédical CHU Dijon, s'inscrivent auprès de l'uFC et s'acquittent des droits d'inscription. Le montant de ces droits d'inscription est fixé chaque année par un arrêté du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette inscription donne lieu à la délivrance d'une carte d'étudiant. Elle donne l'accès à l'intégralité des services de l'Université, y compris la participation aux élections. Cette inscription donne lieu à la délivrance d'une carte étudiant. Elle comprend :

- Accès au service commun de document
- Accès à l'espace numérique de travail de l'UFC
- Activités physiques ou sportives
- Activités culturelles
- ...

Article 7 :

Modalités de prise en charge de l'intervention du CHU

La Région verse une subvention annuelle de fonctionnement, après procédure contradictoire, au CHU de Besançon qui gère l'IFPS et le cas échéant du campus paramédical CHU Dijon. Les dépenses et les ressources de l'IFPS et le cas échéant du campus paramédical sont intégrées dans un budget annexe du CHU.

Les coûts supplémentaires induits par les enseignements universitaires sont intégrés dans la subvention annuelle à hauteur de la compensation de l'Etat. Si elle n'est pas suffisante pour couvrir le surcoût, les tarifs annuels de formation (frais de scolarité) seront augmentés par la direction du CHU et ce, dans la limite de la prise en charge de 5 places en formation initiale.

Les salariés en formation professionnelle, les apprentis ou les fonctionnaires en disponibilité ne sont pas pris en charge par la Région. Le Service Formation Continue et Alternance de l'université de Franche-Comté – SeFoC'Al – est l'interlocuteur privilégié en matière de formation professionnelle continue et d'alternance dans l'enseignement supérieur.

Article 8 : Modalités de prise en charge de l'intervention de l'Université

Comme stipulé dans l'article 5 de la présente convention, 200 heures universitaire sont dispensées soit environ 17% du total des heures. Le financement de la Région pour l'Université se calcule donc comme suit.

$$\begin{aligned} & \text{Nombre de places autorisées} \times (17\% \times \text{coût} \\ & \text{annuel réel des frais de scolarité et de} \\ & \text{formation}) \\ \text{Forfait retenu} = & + \\ & \text{Nombre de places autorisées en formation} \\ & \text{initiale} \times 1\,430 \text{ € (coût estimé pour l'organisation} \\ & \text{des jurys et frais de déplacement)} \end{aligned}$$

Article 9 : Suivi du partenariat et création d'un comité régional de suivi

Il est créé un comité régional de suivi de la convention, présidé par l'uFC. Ce comité connaît notamment les questions d'organisation, des relations entre les partenaires et de financement des équipements pédagogiques et des formations. Il examine chaque année un bilan pédagogique et financier.

Il est composé de 10 membres : 2 représentants de l'uFC ; 2 représentants de la Région ; 2 représentants du CHU de Besançon ; 2 représentants du CHU de Dijon ; 2 représentants de l'ARS.

Le comité de suivi se réunit au moins une fois par année civile, à l'initiative de l'uFC, qui en fixe l'ordre du jour après avoir au préalable consulté chacun des partenaires.

Article 10 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2023.

Article 11 : Modalités de modification, renouvellement et dénonciation

La présente convention peut faire l'objet de modifications par voie d'avenant, pendant la durée de sa validité, dans les mêmes conditions que celles de son approbation.

La dénonciation d'un des signataires et son retrait de la convention doit donner lieu à une notification par lettre recommandée à ses partenaires et d'un préavis de 12 mois.

Fait en 3 exemplaires à Besançon, le

Le Directeur du CHU

La Présidente de l'Université de Franche-Comté,

La Présidente de la Région Bourgogne Franche-
Comté